www.mairie-vincennes.fr
Vincennes info
Juin 2006
N° 613

Château de Vincennes : l'Histoire en mouvement

3 QUESTIONS À...
François Léotard

SORTIR
Fête de la musique

ENVIRONNEMENT
Propreté : tous concernés !

Vincennes et ses marchés

4 possibilités !

Les mardis, vendredis et dimanches matin
Marché rue de Fontenay (centre-ville)

Les mercredis et samedis matin
Marché Place Diderot (à l'Est)

Les samedis matin
Marché avenue Georges-Clemenceau (à l'Ouest)

Les samedis matin
Place Carnot (au Sud)

www.mairie-vincennes.fr

VILLE DE VINCENNES

Laurent Lafon aux côtés de Christophe Vallet, président de *Monum'*

© Globepix/Mouthon

« Continuer à embellir notre commune et à développer l'économie touristique »

Pour le rayonnement de Vincennes

Faire connaître, protéger et mettre en valeur l'extraordinaire patrimoine de Vincennes est, vous le savez, une des grandes ambitions de l'équipe municipale. Aujourd'hui, cette ambition prend un nouvel essor.

Ville royale, Vincennes est intimement liée à l'Histoire de France, depuis la Monarchie capétienne jusqu'à l'État républicain. Au-delà du château, notre ville compte nombre d'immeubles, de maisons de ville, de villas et d'hôtels particuliers, qui certes ne sont pas des hauts lieux de l'Histoire, mais qui portent en eux toute la magie et le charme du passé. Ce patrimoine à la fois dense et original fait de notre ville l'une des plus belles d'Île-de-France. Or, très souvent, ces trésors méconnus n'étaient ni classés, ni protégés. Pour mettre davantage en valeur notre patrimoine commun, la municipalité vient de prendre trois mesures fortes.

D'abord, inviter les Vincennois à découvrir ou à redécouvrir leur patrimoine. Pour ce faire, nous venons de publier une série de brochures sur sept quartiers de Vincennes : ***les Parcours du Patrimoine***. Plus que des guides historiques, *les Parcours du Patrimoine* invitent à la promenade et à la flânerie puisque chacune de ces brochures vous propose un itinéraire pour découvrir la beauté de Vincennes.

Faire connaître, c'est une nécessité, mais cela ne suffit pas. Il faut également protéger ces sites et c'est la seconde mesure que nous prenons pour valoriser notre patrimoine. Grâce aux ***règles de notre futur PLU***, la ville de Vincennes sera en mesure de sauvegarder tous les éléments remarquables de son patrimoine : au total, ce sont près de 40 bâtiments et 161 ensembles bâtis qui ont été méthodiquement recensés et protégés de la destruction, ce que l'ancien Plan d'occupation des sols ne nous permettait pas toujours. Je sais que cette mesure nouvelle est très appréciée des Vincennois, qui sont très attachés au charme de leur ville.

Autrefois délaissé, le château sort peu à peu de sa torpeur. Le grand événement à venir, c'est naturellement sa réouverture au public à partir du printemps 2007 ; vous trouverez le détail de ce grand projet dans ce numéro de *Vincennes INFO*. La Ville prendra une part active dans ce vaste projet de renaissance. Pour « rendre le château aux Vincennois », nous travaillons en effet avec la ville de Paris à la ***mise en valeur des abords du château*** ; cela se traduira par une plus grande visibilité du monument depuis la ville, par un réaménagement des espaces verts qui ceinturent le château et par sa mise en lumière. Vous le voyez, « notre » château renaît peu à peu à la vie et à la ville.

Mais comme ni l'État ni la Ville ne peuvent tout faire, il fallait inventer quelque chose de nouveau, lancer une dynamique de terrain, fédérer les énergies et associer les acteurs du monde économique, culturel et politique. C'est pourquoi j'ai décidé de susciter la création d'une Association pour le rayonnement du château de Vincennes, association qui sera présidée par François Léotard, ancien ministre et Vincennois d'origine, et qui réunira de grands noms du monde des arts et des lettres, de l'industrie et de la haute administration pour qu'ensemble nous puissions contribuer à la renaissance du château.

Vous l'avez compris, notre ambition, c'est de faire rayonner Vincennes bien au-delà de ses frontières. Les initiatives de la municipalité n'ont pas seulement vocation à mettre en valeur le patrimoine : plus largement, il s'agit de continuer à embellir notre commune et à développer l'économie touristique afin de renforcer encore le dynamisme de Vincennes. Au final, au-delà de la sauvegarde du passé, notre volonté c'est bien de faire vivre le présent.

Laurent Lafon, Maire de Vincennes
Conseiller régional d'Île-de-France

AGENCES IMMOBILIERES PATRIMOINE PARTNERS

Limite Saint-Mandé - Vincennes Ouest
01 43 28 28 40

140, avenue Paris - 94300 VINCENNES
patrimoinepartners@wanadoo.fr

Ventes, Locations, Commerces

Patrimoine Partners,
" le Partenaire conseil de votre patrimoine immobilier. "

Estimation gratuite, conseil, gestion.

Proche bois - Vincennes Est
01 43 28 20 20

20, rue Clément Viénot - 94300 VINCENNES
patrimoinepartners@wanadoo.fr

COUVERTURE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS
Holley Duran

entreprise familiale depuis 1905

"Marque de Qualité"

Nous concevons
votre salle de bains personnalisée.

Nous réalisons
vos travaux de plomberie, couverture et chauffage.

Nous entretenons
vos installations.

ACCUEIL 01 49 57 91 91
DÉPANNAGE PLOMBERIE 01 49 57 91 99
DÉPANNAGE COUVERTURE 01 49 57 51 95
E-mail : holley-duran@wanadoo.fr

35, rue Victor Basch - 94300 VINCENNES - 01 49 57 91 91 / Site web : www.holley-duran.com

Ils ont choisi Vincennes...

- **Presse - papeterie** : papeterie
  85, rue de Fontenay
  Changement de propriétaire
  Ouverture 7j/7, sauf dimanche après-midi et lundi après-midi.
- **Au bois rieur** : Magasin de jeux spécialisés et de découverte
  5 rue Lejemptel
  Tél./fax 01 43 65 21 18 - auboisrieur@hotmail.fr
  Ouvert du mardi au dimanche de 10h30 à 19h30

Cet encart est réservé aux commerces et entreprises installés dans notre ville depuis moins de trois mois.

Contact : Service développement économique

ON DINE A LA CHEMINEE

LOUNGE - RISTORANTE

Spécialités italiennes

PIZZAS AU FEU DE BOIS

Heures d'ouverture : *Lundi de 11h30 à 15h*
Du mardi au vendredi de 11h30 à 15h et de 19h à 23h
Samedi soirée uniquement.

33, rue de Lagny - 94300 VINCENNES
Tél. : 01 43 28 03 43

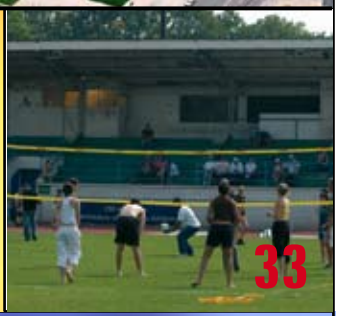

Juin 2006 - N°613
Dépôt légal : 2e trimestre 2006
ISSN 0994-8864

Vincennes INFO
Directeur de la publication : Laurent LAFON
Directeur de la rédaction : Gildas LECOQ
Rédacteur en Chef : Olivier TOUZEAU

Ont collaboré à ce numéro :
Céline AUTHEMAYOU, Jean CHAPELOT, Sandrine FORGES, Armelle NEBILON, Guylène WARCOLLIER.

Rédaction :
Hôtel de ville – BP 123 – 94304 Vincennes Cedex
Tél. : 01 43 98 65 73 – Fax : 01 43 98 67 85
Courriel : redaction@mairie-vincennes.fr

Publicité : Demander Sandrine FORGES
Tél. : 01 43 98 65 73

Maquette : Zoran Jus JOVANOVIC
PAO : SCOOP-Communication
Imprimeur : VINCENT Imprimeries - TOURS

ÉDITO 3

ARRÊT SUR IMAGES 6 à 7

4e Fête du sport dans les quartiers

ACTUALITÉS 8 à 11

Propreté : tous concernés ! 8
Quartier des Vignerons : le point sur les surveillances épidémiologique et environnementale 9
3 questions à… François Léotard 10
Handicap : Vincennes s'engage 11

PORTRAIT 13

Bons baisers de Madagascar 13

ICI OU LÀ 14 à 17

Braderie annuelle 16
Un orage hors normes s'abat sur Vincennes 17

VINCENNES PRATIQUE 18 à 21

Humeur : le billet du *piéton de Vincennes* 19
Stationnement résidentiel 21

À LA UNE 22 à 25

Château de Vincennes : l'Histoire en mouvement ! 22

SORTIR 26 à 35

Le château s'expose au cœur de Vincennes 26
Fête de la musique 27
Prima la Musica ! 29
Vincennes Off 30
Étoiles et toiles… 31
4e Journée des Rêves 32
Course du Château 33
Exposition franco-japonaise 34

DÉMOCRATIE LOCALE 36 à 39

Au dernier Conseil municipal 38

ASSOCIATIONS 40 à 45

Trois questions à Éric Vernon 40
Rallye pédestre 40
Contrôle technique gratuit des vélos 42

ÉTAT CIVIL 46

4e Fête du sport dans les quartiers

La « fête » et les jambes !

Le 14 mai, les amateurs de sport ont été nombreux à honorer le rendez-vous que leur avait donné pour sa 4e édition la *Fête du sport dans les quartiers*.

Objectif de cet événement, organisé par la Ville de Vincennes en collaboration avec de nombreuses associations vincennoises : permettre aux habitants de pratiquer un « sport loisir » au pied de chez eux. Si certains équipements sportifs avaient souffert des intempéries de la veille, le temps a été clément et a permis à chacun d'allier esprit sportif et convivialité.

Le programme était varié et les sportifs amateurs ou confirmés avaient l'embarras du choix : certains ont profité de la balade en rollers pour découvrir Vincennes en famille d'ouest en est, tandis que d'autres s'initiaient aux arts martiaux place Jean-Spire-Lemaître, ou pratiquaient le football ou l'escrime avenue Georges-Clemenceau ; place Carnot, le badminton, le tennis et le vélo étaient à l'honneur et, place de la Mairie, l'on s'est adonné aux joies du baby-foot humain ou du tennis de table…

En fin de journée, un goûter est venu, après l'effort, apporter un réconfort très attendu à tous les sportifs et notamment aux plus jeunes, tandis que la remise des récompenses concluait la journée en présence de Laurent Lafon, maire de Vincennes, Charlotte Libert, adjointe au maire chargée des sports, et Jean Rota, conseiller municipal, président du Comité consultatif des sports.

Vivement la 5e Fête du sport !

LANCÔME

Environnement

Propreté : tous concernés !

La propreté est un élément essentiel du cadre de vie, particulièrement en milieu urbain. Les initiatives de la Ville dans ce domaine sont nombreuses, mais pour qu'elles soient efficaces, il est indispensable que chacun fasse un effort ! Si la grande majorité des Vincennois sont attentifs et exigeants dans ce domaine, il suffit parfois du laisser-aller de quelques-uns pour anéantir le travail collectif. Démonstration.

DR

Pour gagner du temps, Bernard, qui roule en deux-roues, laisse son vieil antivol accroché à la barrière située devant son immeuble. Non seulement son stationnement n'est pas très régulier, mais la chaîne rouillée qui pend ainsi à longueur de journée n'ajoute rien de très reluisant au décor urbain et peut poser des problèmes de sécurité. Désormais, ces cadenas et autres chaînes sont systématiquement enlevés – et il n'est pas toujours aisé pour les services de la Ville, devant l'état de beaucoup de ces objets, d'imaginer qu'ils n'ont pas été définitivement abandonnés… C'est la raison pour laquelle ils sont détruits et ne peuvent donc être restitués.

Dépôts sauvages

Autre situation, celle de Sébastien, qui, n'ayant pas une minute à lui, a un jour *« pour aller plus vite »* déposé son sac poubelle dans la rue, au pied d'une corbeille. Un sac dont les agents municipaux n'ont pas eu de mal, quelques heures plus tard, à identifier le propriétaire. *« Je n'imaginais pas que les contrevenants étaient retrouvés et verbalisés. C'est un rappel à l'ordre qui me servira de leçon »*, reconnaît-il. Il n'est pas rare en effet que des sacs destinés au bac gris soient retrouvés au pied des arbres, du mobilier urbain, ou dans les corbeilles de rue, ce qui n'est pas davantage toléré.

Des opérations ciblées

La surveillance active de la police municipale permet de lutter contre ces dérives qui, ajoutées les unes aux autres, nuisent à la qualité de notre cadre de vie : dépôts sauvages d'ordures, dépôts d'encombrants en dehors des jours de ramassage (le lundi ou le mardi selon les quartiers), absence de ramassage des déjections canines… Un certain nombre d'agents municipaux en civil sont aussi habilités à verbaliser, et des opérations ciblées sont organisées ponctuellement dans les quartiers et aux heures où ces infractions sont le plus souvent constatées. *« L'objectif de la municipalité n'est pas seulement de réprimer »*, rappelle Guy Vindéou, adjoint au maire chargé du Cadre de vie, *« mais aussi d'informer et de rappeler que la propreté de la ville est l'affaire de tous. »* **OT**

Tags, mode d'emploi

Depuis l'automne, la Ville a étendu ses interventions contre les tags aux bâtiments privés. Un formulaire d'autorisation est disponible auprès des services techniques (5, rue Eugène-Renaud) et sur le site www.vincennes.fr. Cette autorisation doit être accompagnée, dans le cas des copropriétés, d'un procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires autorisant l'intervention des équipes de nettoyage. N'oubliez pas de faire inscrire ce point à l'ordre du jour !

Qu'en pensez-vous ?

Des opérations ciblées sont organisées pour lutter notamment contre l'incivisme de certains maîtres qui ne ramassent pas. Qu'en pensez-vous ?

Propos recueillis par Armelle Nébilon.

Françoise Aurèle

« Malheureusement, encore trop peu de gens ramassent les crottes de leur chien, les trottoirs sont encore sales. D'autres laissent les sacs au pied des arbres ou dans les bouches d'égout. Au début, je me procurais ces petits sacs chez le vétérinaire, mais désormais je vais à la mairie. Par contre, je pense que la Ville n'a pas encore installé assez de corbeilles. J'ai remarqué que très souvent ce sont les personnes âgées qui font des efforts pour ramasser alors qu'elles ont du mal à se baisser. »

Sophie Beck

« Je viens souvent dans les parcs avec les enfants et c'est pénible de ne pas pouvoir les laisser aller dans l'herbe à cause des crottes de chien. Malgré tout, Vincennes est assez propre par rapport aux villes voisines. Cela me paraît normal d'interdire les chiens dans certains espaces verts, mais il faudrait leur prévoir des zones réservées. L'interdiction ne suffit pas, il faut aussi donner aux propriétaires un maximum de lieux et de corbeilles pour pouvoir ramasser. »

Nabil Slimani

« J'apprécie les opérations menées par la Mairie pour rendre la ville plus propre. Malgré tout beaucoup de gens continuent de ne pas ramasser. Je pense que le risque de devoir payer une amende peut les inciter à changer de comportement. Bien sûr, la Mairie ne peut sans doute pas mettre un agent municipal à chaque coin de rue, il faut responsabiliser les gens. Certains prennent l'excuse du manque de distributeurs de sacs, mais ils peuvent en prendre chez eux. C'est un faux problème. Quand on a un chien en ville, on doit se montrer responsable. »

Quartier des Vignerons

Le point sur les surveillances épidémiologique et environnementale

Ainsi qu'elle s'y était engagée, la rédaction de *Vincennes INFO* continue de vous tenir informés des résultats des études menées dans le quartier Sud de Vincennes. Le rapport de synthèse de l'étude environnementale et l'investigation épidémiologique viennent de livrer leurs résultats.

Du point de vue environnemental, la surveillance se poursuit (cf. *Vincennes INFO* n° 611). La première synthèse annuelle de la surveillance **environnementale**, transmise par la DDASS en décembre dernier, n'a pas montré d'évolution des niveaux de risque. Cette surveillance fait suite à l'Étude détaillée des risques qui avait conclu, en novembre 2003, que *« le fait d'habiter, de travailler ou d'étudier dans le quartier ne présente aucun risque avéré pour la population »*.
L'investigation **épidémiologique** avait pour but de déterminer s'il existait, chez les enfants scolarisés à l'école Franklin-Roosevelt et chez ceux habitant le quartier Sud, un nombre de cas de cancers pédiatriques statistiquement différent du chiffre généralement constaté pour cette tranche d'âge. Menée par des scientifiques indépendants et appartenant à l'Institut de Veille Sanitaire (InVS), cette investigation qui a porté sur la période 1990-2004 n'a constaté aucun excès de cas pour la période 1990-1994, et ne signale aucun excès significatif dans le reste de Vincennes. Par ailleurs, l'incidence (nombre de nouveaux cas observés pendant une période et pour une population déterminées) des cancers pédiatriques pendant la période 2000-2004 ne s'écarte pas des valeurs retrouvées pour la population française du même âge. Le Comité scientifique, dans son rapport de synthèse de février 2006, note que *« l'incidence des cancers pédiatriques dans le quartier Sud de Vincennes est, pour la période 1990 à 2004, comparable à celle de l'ensemble de la population française de même âge ; l'excès observé pendant la période 1995-1999 est compatible avec les fluctuations de l'incidence à l'échelle nationale d'une maladie rare »*. Par ailleurs, le Comité scientifique souligne que jamais autant de moyens humains et financiers n'avaient été mobilisés pour déterminer la cause des cas de cancers observés (comité de suivi, comité scientifique de 17 experts et personnel de soutien, prestations de plusieurs bureaux d'études avec un personnel dédié à plein temps).

L'intégralité des rapports établis à l'occasion des surveillances mises en place est consultable par tous les Vincennois qui le souhaitent à l'accueil des services techniques (Centre administratif : 5, rue Eugène Renaud – 3e étage - Tél. : 01 43 98 66 74).

Environnement

Donnez-nous des jardins…

Après plusieurs mois d'attente liés à la notification des subventions attendues dans le cadre du Contrat régional, le jardin situé derrière Cœur de ville, avenue de Vorges, ouvrira ses portes en juin. Ce sont ainsi 2 000 m² supplémentaires qui vont rejoindre le patrimoine « vert » de la commune. La jardin comprendra une aire pour les enfants de 6 à 12 ans de 220 m² et une aire de jeux pour les enfants de 4 à 8 ans de 80 m² côté avenue de Vorges, ainsi qu'un espace pour les 2 à 5 ans de 135 m², isolé et situé à l'arrière de la médiathèque. Un verger traité sous forme de haies fruitières à vocation pédagogique et une succession de 4 jardinets complètent le projet. Une sculpture de l'artiste vincennoise Catherine Colin, dont le travail repose sur les caricatures à travers le monde animal et végétal, sera également implantée dans ce jardin.

Au sud, les travaux d'aménagement du square Carnot progressent également, tandis que l'inauguration le 24 mai des zones de couverture du RER, sur laquelle *Vincennes INFO* reviendra dans son prochain numéro, permettent d'envisager maintenant leur aménagement paysager.

8 Mai : le 12e R.A. à l'honneur

Le 61e anniversaire de la victoire remportée en 1945 par les troupes françaises et alliées et de la libération des camps de déportation a été célébré ce 8 mai en présence de Laurent Lafon, maire de Vincennes, et de nombreux élus et représentants des associations patriotiques. Dans son allocution, le colonel Jacques Noël, président du Comité d'entente des Combattants volontaires 1940-1945, a souligné que la commémoration de l'armistice permettait de *« rappeler aux jeunes générations que beaucoup, qui avaient leur âge à l'époque, sont tombés pour que notre pays retrouve sa liberté, ce bien si précieux mais aussi si fragile »*. Cette année, cette cérémonie a été marquée par la présence dans notre ville, sous le commandement du colonel Luc Imbernon, des hommes et de la musique du 12e Régiment d'Artillerie de Haguenau. Créé en 1834, et installé au Vieux-Fort de Vincennes de 1870 à 1914, le 12e Régiment d'Artillerie s'est illustré dans de nombreuses campagnes tout au long de son histoire : Algérie, Crimée, Italie, Extrême-Orient. Le 12e R.A. a obtenu la croix de Guerre 1914-1918 et la croix de Guerre 1939-1945. Vincennes est ville marraine de ce régiment depuis 1998.

3 questions à...

François Léotard,

ancien ministre, président de l'Association pour le rayonnement du château de Vincennes

❶ En ce mois de juin va se tenir l'assemblée générale fondatrice de *l'Association pour le rayonnement du château de Vincennes*. Quelles sont les raisons de la création de cette association ?

Le maire de Vincennes, Laurent Lafon, a pris une très heureuse initiative : trouver le moyen de mieux faire connaître, à travers une association, l'histoire exceptionnelle du château de Vincennes et permettre un plus grand rayonnement de ce site prestigieux.

En 1988, alors ministre de la Culture, j'avais demandé – en étroite communion de pensée avec André Giraud, ministre de la Défense – à Jean-Philippe Lecat d'animer une commission interministérielle sur la réhabilitation du château. Jean-Philippe Lecat a fait, dans la continuité des gouvernements successifs, un formidable travail (32 millions d'euros en 15 ans). En 2007 une nouvelle étape sera franchie, avec la réouverture au public du donjon au printemps, puis de la Sainte-Chapelle pour les journées du patrimoine. J'ai été heureux à plusieurs moments de ma vie publique de m'associer à ces initiatives qui permettent à deux ministères (Culture et Défense), à la Ville de Vincennes, à la Ville de Paris (pour le Bois) de travailler en commun pour rendre vivant un haut lieu de notre mémoire nationale.

❷ Au delà de vos anciennes fonctions ministérielles, quels sont vos liens avec Vincennes ?

J'ai habité de nombreuses années au 16 de l'avenue du Général-de-Gaulle, juste en face du donjon. Mon enfance et mon adolescence ont été marquées profondément par la ville de Vincennes, l'hôtel de ville, l'école du Sud, le Bois, le zoo, tous les lieux qui ont fait de cette ville, pour le jeune garçon que j'étais, le cadre de son épanouissement. Je crois que l'on habite toujours, même lorsqu'on s'en éloigne, les lieux de son enfance.

❸ Quelles sont les ambitions de l'association ?

D'abord : le rayonnement. Il se trouve que le château n'est pas assez connu par nos compatriotes ni par ceux qui viennent nous rendre visite. Il faut imaginer ce que d'autres pays feraient d'un patrimoine aussi prestigieux. Nous travaillerons également avec l'État et en étroite liaison avec la municipalité sur les hypothèses concernant un futur statut pour l'ensemble du site (d'une certaine manière, comme je l'avais engagé pour Versailles…). Nous nous efforcerons de créer des événements permettant de faire vivre cet espace unique (théâtre, concerts, expositions, etc.) et nous tenterons de susciter des actions de mécénat. Mais rien ne pourra se faire sans l'appui, la compréhension, la participation des Vincennois, qui devraient être nombreux – je le souhaite – à adhérer à l'association.

Association pourr le rayonnement du Château de Vincennes
Mairie de Vincennes - BP 123 - 94 304 Vincennes Cedex - courriel: arcv06@yahoo.fr

Conseil municipal des enfants

Littérature jeunesse

Les conseillers de la commission Culture du Conseil municipal des enfants (CME) proposent de sensibiliser leurs camarades à la diversité de la littérature jeunesse en organisant un rallye-lecture le samedi 3 juin 2006 à la médiathèque de Cœur de ville et en partenariat avec la librairie Millepages. Neuf pôles d'animation (science-fiction, fantastique, policier, aventure, grands classiques, théâtre et poésie, conte, histoire de vie, bande dessinée) seront proposés avec un atelier et un panel de six livres par thème.

Samedi 3 juin 2006 de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 : médiathèque Cœur de ville (salle des Académiciens) - Entrée gratuite
Renseignements au 01 43 98 68 79 ou au 01 43 99 65 00.

Environnement

Les conseillers de la commission Environnement et sécurité du CME participent au *Défi pour la terre des collectivités*, dont les objectifs sont d'inciter chaque Français à s'engager, individuellement ou collectivement, à réduire ses nuisances écologiques en accomplissant des gestes simples et concrets. Dans ce cadre, le concours « Ensemble, protégeons la planète » est lancé dans les établissements scolaires du 22 mai au 9 juin 2006, autour d'un questionnaire destiné à définir dix gestes pour sauver la planète.

Renseignements au 01 43 98 68 79.

Lutte contre le racisme

Les jeunes conseillers de la commission Solidarité du CME proposent depuis le mois de mai différentes actions d'éducation et de prévention du racisme dans les établissements scolaires de la ville : réalisation d'un recueil de poèmes, création d'affiches, organisation de débats autour du thème de la Shoah, constitution d'une chorale. L'ensemble de ces actions fera l'objet d'une soirée rétrospective le lundi 12 juin 2006 à 19 h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Renseignements au 01 43 98 68 79.

Solidarité

Handicap : Vincennes s'engage

Adopté le 22 février dernier en Conseil municipal (*Vincennes INFO* n° 610), le Plan Handicap a été signé le 15 mai avec les associations membres du Comité Tout handicap. Objectif : permettre aux personnes handicapées de prendre toute leur place dans la cité.

© Globepix/Mouthon

Signature du Plan Handicap le 15 mai.

Le Plan handicap, établi sur cinq ans, constitue un programme d'actions déjà engagées ou à initier, visant à promouvoir l'intégration de toutes les personnes handicapées en améliorant leur autonomie, par des actions concertées entre la Ville et les associations. Cette charte marque, au-delà des obligations légales, l'engagement de la Ville à mobiliser l'ensemble des partenaires et son ambition de donner à la personne souffrant d'un handicap moteur, mental, psychique, auditif ou visuel, sa place dans la cité. Elle vise deux objectifs principaux : permettre une accessibilité totale à l'ensemble des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite et favoriser l'exercice plein et entier de la citoyenneté pour les personnes handicapées. « *Ces signatures sont un véritable contrat de partenariat. Je compte même aller au-delà pour que, dans le futur à Vincennes, le handicap ne soit plus une préoccupation mais une évidence et que les personnes souffrant d'un handicap trouvent naturellement leur place dans la ville* », a déclaré Laurent Lafon. Parmi les actions déjà réalisées, la mise en place d'un service gratuit de ramassage à domicile des encombrants pour les personnes handicapées et l'édition du journal municipal *Vincennes INFO* en version audio gratuite depuis 2003. Outre le Plan Handicap, des conventions spécifiques ont été signées le 15 mai. L'une, avec la RATP, concerne la mise en accessibilité des 7 lignes de bus qui traversent la ville et de leurs 31 arrêts. Le projet est d'envergure puisqu'il s'agit de rendre non seulement les arrêts accessibles mais aussi leur environnement : cheminement, passages piétons, abaissés de trottoirs, etc., suivant un plan triennal. Une seconde convention a été signée avec l'OPHLM : elle prévoit l'aménagement de logements appartenant au parc de l'OPHLM. Cinq logements seront ainsi adaptés dans le parc actuel, et au moins un logement sera adapté dans chaque nouvelle construction de l'OPHLM. **GW**

Les associations signataires

Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH 94), Association France-Parkinson – Comité Paris-Est, Interface-Parkinson, Vilcena, Groupe des aphasiques Île-de-France (GAIF), Union départementale pour la santé mentale (UDSM), Union nationale des amis et des familles de malades mentaux (UNAFAM), Association des paralysés de France (APF), Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte, Club Amitié et Partage, Les Papillons Blancs de Vincennes, Les Auxiliaires des aveugles, Groupement des intellectuels aveugles et amblyopes.

Express

Le zoo d'Amiens a accueilli dans une cage pendant huit jours Norbert Aboudharam : l'auteur du *Chat de Schrödinger* y a écrit le 3e volet de sa trilogie animale, le *Pouce du panda*, qu'il créera à Vincennes, à l'Espace Daniel-Sorano, en janvier 2007. ¥ Cette année, Vincennes fait le festival de Cannes ! Dans le cadre du *Pôle Images* de l'ACTEP, Vincennes sera présente sur place afin de défendre le potentiel de l'Est parisien en la matière auprès des professionnels. ¥ En mai, les comédiens du prochain film de Marc Caro, *Dante 01*, sont venus s'entraîner et répéter à Vincennes.

Vie locale

Rencontres de quartiers

Les Rencontres de quartier continuent jusqu'au mois de juin. Plusieurs centaines de Vincennois ont déjà assisté aux cinq premières réunions qui se sont tenues en avril et en mai. Notez bien vos prochains rendez-vous : le 14 juin à 20 h au Club des Vignerons (1, rue du Maréchal-Maunoury) pour le quartier Sud et le 27 juin à 20 h Salle du Domaine du Bois (18-20, avenue des Murs-du-Parc) pour l'est de Vincennes.

ORPI
AGENCES N°I

Fondé en 1927

CABINET FOURNY 01.48.08.46.55

2, rue de Condé-sur-Noireau (Place de la Mairie) VINCENNES www.cabinetfourny.com

FNAIM

VINCENNES près Bois, M° Château
Studio en Dernier étage. Bon imm. 1920 briques, ascenseur. Cuisine équipée, salle d'eau, wc. 110.000 €

VINCENNES près Place Diderot, calme.
2 pièces 35 m² à rénover. 6e et Dernier étage sans asc. Imm.1920 briques. Vue dégagée. Balcon filant. 130.000 €

VINCENNES 10' Centre,
Calme, 2 pièces bien conçu, en étage s/jardin. imm 1930 briques, ascenseur. Parquet. cave. 176.000 €

LIMITE VINCENNES - 100 m Bois.
M° Château. Studio 35 m² en entre-sol. Imm. p. de taille standing. 132.500 €

VINCENNES M° Bérault, près Bois.
2 pièces sans perte de place. bon imm.1930 ravalé, ascenseur. Cuisine aménagée, s.de.bains. 225.000 €

VINCENNES prés Centre.
Calme sur jardin intérieur.Beau 2 pièces sur balcon. Résidence bien entretenue, ascenseur. Parking. 290.000 €

VINCENNES près Place Diderot.
Grand 2 pièces Loft en excellent état. Belles prestations contemporaines. Petite copropriété. Poss.Box. 380.000 €

BORDURE DU BOIS près RER.
Grand 4 pièces 110m² + Balcon. Dernier étage. Résidence grand standing. Vue dégagée. Box. 695.000 €

VINCENNES Mairie et Centre
Grand duplex familial. Dernier étage, ascenseur. Réception 46m², 5 chambres. Terrasse 35m². Box. 1.040.000 €

BORDURE DU BOIS M° Château
Grande maison Mansart 350m². Excellent état. Prestations de qualité. Réception 130m², 5 chambres. Volumes atypiques. Jardin plein sud.

FNAIM

CABINET DE FRANCE

ACHATS - VENTES - LOCATIONS
GESTION IMMOBILIÈRE

145, rue Defrance
(carrefour Rigollots)
94300 VINCENNES

01 43 28 09 00
cabinet-defrance@wanadoo.fr

VINCENNES EST
Appt 2 pces (pl. Diderot) ent., séj. cuis., 1 ch., SdE av. w.c. Eau chaude ind. gaz et chauff. ind. électr. Hall d'entrée refait récemment (changement des boîtes à lettres, création d'un local vélo), 10/15 min du M° « Château de Vincennes »
Prix : 145.000 € / 951.137,65 F

FONTENAY-SOUS-BOIS
Proche bois de Vincennes
Gd studio (env. 40 m²) r.-de.ch. donnant sur cour fermée. Cuisine éq. ind., SdB, w.c séparés, gd séjour (divisible). Cave (ss-sol), eau chaude et chauff. coll. Proximite bois et tous commerces 5/7 min M° « Château de Vincennes »,
Prix : 150.000 € / 983.935,5 F

FONTENAY-SOUS-BOIS, Gambetta
Maison de ville (début de siècle). Entrée, cuisine américaine sur séjour, SdE av. w.c. À l'étage : 1 gde chambre av. placard et coin bureau. Eau chaude et chauff. ind.gaz. Charme de l'ancien (poutres apparentes). Maison en parfait état.
prix : 189.000 € / 1.239.758,7 F

FONTENAY-SOUS-BOIS, Roublot / Rigollots
Appt 3 pièces immeuble de bon standing. Proche commerces et écoles. Entrée, dégagement, w.c, cuisine ind., SdB, séjour, 2 ch. Cave (ss-sol), chauff. coll., eau chaude ind. gaz. 10/15 min RER « Fontenay-sous-bois »
Prix : 201.000 € / 1.318.473,57 F

VINCENNES, place Diderot
Gd appt (env. 91 m²), parquet ancien, moulures, chem. TBE, pte copropriété. Entr., séj. dble, cuis., SdB, w.c séparés, débarras, 2 ch., s.-à-m. (3e ch. poss.). 2 caves (ss-sol), eau chaude et chauff . ind. gaz. Prox. ts commerces et écoles.
Prix : 440.000 € / 2.886.210,80 F

VINCENNES EST
Appt 3 pces excellent état (totalement refait à neuf). Entr. (av. placards), cuisine ind., w.c séparés, séj., dégagement/couloir, SdE, 2 ch., eau chaude et chauff. ind gaz, parquet ancien (chêne), moulures. Faibles charges, fenêtres PVC dble vitrage (sur rue/séj. et cuis.). Couverture refaite en 2005, électr. et peintures parties communes (cage d'escalier) en cours.
prix : 249.000 € / 1.633.332,9 f

FONTENAY-SOUS-BOIS, Roublot
Gd appt, R.-de-ch. donnant sur cour et jard. (très clair et calme). Entrée, dégagement (av. placard, débarras, séj. dble, 3 ch. , wc séparés, SdB, cuisine ind. Cave (ss-sol), eau chaude et chauff. coll. Prox. tous commerces et écoles (quartier « Rigollots/Roublot ») 10/15 min RER « fontenay-sous-bois »
Prix : 260.000 € / 1 705 488,20 F

Musiques à Vincennes
INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT POUR LA RENTRÉE 2005
Jardin Musical
à partir de 3 ans
Éveil Musical
à partir de 4 ans
Initiation à l'instrument
à partir de 5 ans
Apprentissage simultané du solfège et de l'instrument
INSCRIPTIONS : ÉCOLE DE MUSIQUE
9, rue Raymond du Temple - 94300 Vincennes - ☎ 01 43 28 14 61

Les médecins libéraux de garde vous reçoivent dans les SAMI*

Pour les consulter appelez le 15

Le médecin régulateur du 15 analysera avec vous votre situation afin d'y apporter la réponse la mieux adaptée à votre besoin de santé

COMMUNES	ADRESSE DES SAMI*
CHOISY LE ROI - ORLY - THIAIS	9 bis rue Ledru Rollin 94600 CHOISY LE ROI
FONTENAY SOUS BOIS - SAINT MANDÉ VINCENNES	70 rue de Fontenay 94300 VINCENNES
IVRY SUR SEINE - VITRY SUR SEINE	16 place Jean Martin 94400 VITRY SUR SEINE
CHAMPIGNY SUR MARNE VILLIERS SUR MARNE	11 rue Charles Fourier 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
LE KREMLIN BICÊTRE - VILLEJUIF	45 rue Henri Barbusse 94800 VILLEJUIF
CHENNEVIÈRES SUR MARNE LA QUEUE EN BRIE - LE PLESSIS TRÉVISE NOISEAU - ORMESSON SUR MARNE SUCY EN BRIE	Promenade Edouard Gerciot 94370 SUCY EN BRIE
ALFORTVILLE - MAISONS ALFORT CHARENTON LE PONT - SAINT MAURICE	14 rue du Val d'Osne 94410 SAINT MAURICE
JOINVILLE LE PONT SAINT MAUR DES FOSSÉS	43 rue des Remises 94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS
LIMEIL BREVANNES - BOISSY St LEGER VALENTON - VILLENEUVE St GEORGES	3, rue Claude Bernard Place des Marronniers 94450 LIMEIL BREVANNES

* Les Services d'Aide Médicale Initiale sont ouverts de 20 h à 24 h du lundi au samedi, de 8 h à 24 h les dimanches et jours fériés

15 Conservez ce réflexe tout au long de l'année 15

L'Assurance Maladie

Chaque année, la Mairie apporte à de jeunes Vincennois une aide financière qui leur permet de réaliser leurs projets dans le domaine humanitaire, social ou culturel : l'Aide à Projets Jeunes. Parmi eux, Anne-Lise Bors et Fanny Bellenger. Elles ont passé le mois de juillet 2005 à dispenser des cours de français aux professeurs d'un collège de Madagascar.

Bons baisers de Madagascar

Au départ de Paris, les balluchons étaient bien remplis. Une dizaine de manuels scolaires, des feutres, des crayons, des ballons. Tous recueillis grâce au bon vieux « système D » : contribution de la famille et des amis. Au retour, un mois plus tard, la tête était pleine de beaux souvenirs : les paysages de « Mada », les rencontres, les anecdotes. Anne-Lise Bors et Fanny Bellenger se souviendront longtemps de leur épopée sur l'île de Madagascar. Jeunes diplômées de l'IUFM, ces deux Vincennoises ont décidé, il y a un an, de consacrer un mois de leurs vacances à une mission humanitaire. Pour découvrir un pays, une culture et pour apporter leur petite pierre à l'édifice. Les organismes proposant de tels périples ne manquent pas, mais un ami de Fanny a passé un mois en Russie par le biais de l'association *la Guilde européenne du raid**. L'idée germe, les deux jeunes femmes en parlent et se décident : le mois de juillet sera humanitaire. Elles repèrent les missions proposées sur le site de la Guilde et envoient leur candidature.

Bio-Express

Mai 2005 : La Guilde européenne du raid retient leur candidature
Juillet 2005 : départ pour Madagascar
Août 2005 : retour en France
Printemps 2006 : présentation de leur mission à Cœur de Ville

Rencontre avec un peuple

Quelques mois plus tard, la réponse arrive : direction Madagascar. Elles partiront avec trois autres Français, qu'elles ne connaissent pas. *« C'est vraiment bien tombé car on avait repéré cette destination »*, avoue Anne-Lise. Logique, pour deux jeunes instits : aller dispenser des cours de français, rien de plus naturel. Sauf que les élèves sont un peu particuliers : ce sont en fait des professeurs, enseignant dans un collège catholique de Ramanosandrata. *« Leur demande était très forte,* explique Fanny, *ils voulaient apprendre à parler notre langue en deux jours ! On a organisé des jeux sur la grammaire et la syntaxe, puis des groupes de conversation pour faire connaissance. »* Pendant ces rencontres, les deux jeunes femmes en apprennent énormément sur le peuple malgache et sur son histoire. *« Nous avons beaucoup parlé de l'intérêt du français pour eux,* explique Anne-Lise. *Là-bas, notre langue est celle de l'élite. La génération de l'âge de nos parents l'a souvent apprise sans trop avoir le choix. »* Quant aux jeunes, l'enseignement se rapproche plus de ce que l'on connaît en France avec l'apprentissage de l'anglais : une langue étrangère nécessaire pour l'avenir. Sur place, il y a les cours bien sûr, mais il y a aussi la vie en dehors de la mission, la rencontre avec les enfants, les membres du village. *« Grâce à notre petit rôle social, nous avons été vite intégrées »*, se souvient Fanny. Logées chez des religieuses, elles écoutent les histoires des prêtres de passage, qui ne se lassent pas de leur raconter tous les rites de la région. Et puis il y a ces voyages en taxi-brousse, interminables et laborieux, où les pannes sont monnaie courante. Malgré tout, l'envie de repartir n'a jamais quitté les deux amies. *« Bien sûr, c'est bien d'y être allé,* note Fanny, *mais nous n'avons pas fait de révolution. Pour être vraiment efficace, il faut faire plus, préparer le voyage sur le long terme, organiser des collectes. Pour cette année, c'est trop tard, mais l'an prochain, on repart ! »* Où ? À Madagascar, pourquoi pas, mais l'Indonésie et les Philippines attirent également Anne-Lise et Fanny. Qui vivra verra. En tout cas, c'est sûr, elles repartiront…

Céline Authemayou

***Guilde européenne du raid : http://www.la-guilde.org/**

Vie locale

Un logo pour le Centre sportif Hector-Berlioz

Le 25 mars dernier, l'Association pour la gestion de l'ensemble sportif Hector-Berlioz (APGE) a accueilli des élèves de 3e du collège Hector-Berlioz afin de les récompenser. Accompagnés par leur professeur d'arts plastiques Monique Bergonhe, les élèves avaient planché sur la création d'un logo pour l'association. Plus de trente dessins ont été présentés, et dix ont été retenus pour la sélection finale. Après mûre réflexion, le comité directeur de l'association a porté son choix sur le logo ci-contre, créé par Caroline Le Gac. Outre son originalité, ce logo rappelle le dessin de la fresque décorant le mur face à l'entrée de la piscine, laquelle avait été conçue et réalisée par les élèves de 6e en arts plastiques du même collège. Le logo a été ensuite numérisé par l'association « Vincennes Web », présidée par Florence Blanc.

Une cérémonie conviviale s'est déroulée en présence d'Odile Séguret, adjointe au maire chargée de la Jeunesse et de l'Enseignement, de Robert Malé, président de l'APGE Hector-Berlioz, de Françoise Tufan, proviseur adjointe au lycée Hector-Berlioz, de Mme Lavastre, principale adjointe au collège Hector-Berlioz, et de Jean-Loup Jammes, directeur du Centre sportif. Après le discours d'accueil de Robert Malé et celui d'Odile Séguret, des tee-shirts frappés du nouveau logo ont été remis aux élèves présents. La lauréate s'est vu offrir en plus un livre consacré à l'œuvre de Matisse.

Habère-Poche... le BAFA en poche !

Pour la première fois, la Ville de Vincennes proposait cette année aux jeunes qui le souhaitaient un stage chantier BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) dans le centre de vacances d'Habère-Poche (Haute-Savoie). Du 10 au 23 avril, 18 jeunes Vincennois âgés de 17 à 25 ans ont pu bénéficier de cette action dans le cadre d'un partenariat avec la Mission locale pour l'emploi - Service vacances espaces jeunes.

Contre une participation forfaitaire de 100 euros, les jeunes ont pu cumuler une formation générale BAFA (première partie), des ateliers de « technique de recherche d'emploi » et de découverte de 3 métiers (cuisine et service, maçonnerie et peinture). Les stagiaires, promus animateurs, sont revenus à Vincennes enthousiastes et fatigués, et heureux de cette expérience qu'ils ont tous décrite comme « enrichissante, épanouissante, complète et très concrète ».

Concert de musiques actuelles

L'atelier artistique de création musicale et pratique artistique dirigé par Jean-Philippe Baldassari propose le 16 juin son concert annuel, temps fort de l'année scolaire, avec les compositeurs intervenants Léon Milo et François Daudin-Clavaud, responsable du *Trio d'Argent*, autour du thème des *Duos sonores*, et le compositeur et chef d'orchestre Christophe Mangou. Des travaux visuels et sonores de classes de 5e du collège Hector-Berlioz animées par Mmes Bergonhe, professeur d'arts plastiques, et Ginter, professeur de français, et M. Baldassari, professeur d'éducation musicale, seront aussi présentés.

Vendredi 16 juin à partir de 18 h 30, spectacle à 19 h - Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville - 98, rue de Fontenay). Une participation symbolique sera demandée.

L'art contemporain fait école

Tout au long de l'année, Isabelle Mauduit est intervenue dans 13 classes des écoles vincennoises (écoles du Sud, Est-Passeleu, maternelle et élémentaire Roland-Vernaudon, Joseph-Clouet, et Franklin-Roosevelt) pour permettre aux élèves de partir à la rencontre de l'art contemporain. Inspirés par les œuvres du *MAC/VAL* de Vitry, les enfants ont travaillé sur le thème *Paysage(s)*, et leurs œuvres seront exposées salle des Fêtes de l'hôtel de ville du 11 au 15 juin

Culture

Un écrivain à la médiathèque

Les 27 et 28 avril derniers, la médiathèque accueillait Thomas Lavachery, écrivain belge. Quatre classes de collèges vincennois ont pu parler avec lui de son travail.

Les regards sont admiratifs et les bouches bées. Les élèves de Nathalie Lagulle, professeur de français à Saint-Exupéry n'en reviennent pas*. Ils ont face à eux l'auteur du livre *Bjorn le Morphir*. Depuis quelques mois, ils ont entamé la lecture de l'ouvrage. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'expérience a plu, comme pour Mathias et Victor : *« C'est super de pouvoir rencontrer un auteur. C'est vraiment un beau métier ! »* À l'origine de l'initiative, Véronique Romieu, responsable du fonds des romans jeunesse de la médiathèque municipale. Pour la deuxième année consécutive, elle a convié un auteur à venir à la rencontre des élèves : *« Le but était de renouer le contact avec les élèves de collège, qui venaient peu ici »*, explique-t-elle. Pendant l'année scolaire, tout un travail a été effectué avec les professeurs de français et les documentalistes concernés par le projet (quatre classes au total). Et les collégiens n'ont pas chômé : lecture du livre évidemment, mais aussi création d'un journal, de fiches de lecture… *« Leur motivation a été énorme,* confie Nathalie Lagulle. *Tous se sont investis et cette expérience les a stimulés. »* Ses petits élèves de sixième ont dévoré

DR

les deux cents pages de l'ouvrage. Et face à l'auteur, les questions fusent : quelle source d'inspiration, quelle technique, etc. L'écrivain joue le jeu, répond à tout, avec un plaisir évident. *« Ces rencontres m'apportent beaucoup,* avoue-t-il. *C'est éprouvant, mais très chouette. Chaque classe a sa personnalité et lorsque les enfants me remercient, mon plaisir est immense. »* Au-delà de la rencontre, l'expérience aura également permis aux enfants d'avoir une autre image de l'écrivain. Un métier difficile, mais accessible à tous. *« On a tous en nous ce qu'il faut pour tricoter l'imagination »*, assure Véronique Romieu. C'est sûr, Thomas Lavachery aura suscité des vocations. **CA**

**Les collèges Hector-Berlioz et Notre-Dame-de-la-Providence ont également participé au projet.*

À la découverte de l'histoire locale

Les classes de plusieurs écoles primaires vincennoises (Est-Libération, Est-Passeleu, Ouest, Sud, Jean-Monnet) ont participé à un atelier intitulé *Lecture de la ville*. Accueillis par le service Archives et patrimoine de la ville, les élèves ont été sensibilisés à l'histoire de proximité et au rôle d'un service des Archives aujourd'hui. Après une première séance à Cœur de ville qui a permis aux enfants de lire et analyser des documents d'archives en lien avec l'histoire de leur école ou de son quartier, une deuxième rencontre avait lieu *in situ*. Plus de 330 jeunes Vincennois ont ainsi pu se familiariser avec leur environnement direct et son histoire. Parallèlement, le Conseil municipal des enfants a aussi assisté à une séance consacrée au patrimoine scolaire. Les archives municipales ont également fait des interventions sur le thème du patrimoine local dans la classe de M. Maes, au lycée professionnel Jean-Moulin. Un bon moyen, pour les élèves d'approcher l'histoire et le patrimoine d'une manière vivante !

En bref

Concours photos

Du 10 au 25 juin, la Conciergerie de l'Île de la Cité accueillera, salle des Gardes, une exposition présentant les clichés d'un concours photographique auquel une classe de 5e du collège Hector-Berlioz a participé avec son professeur Monique Bergonhe.

Kermesses de fin d'année

La fin de l'année scolaire approche, et les établissements élémentaires et secondaires de la ville vous donnent rendez-vous pour leurs traditionnelles kermesses de fin d'année !

La fête du collège Saint-Exupéry organisée par le Foyer socio-éducatif du collège aura lieu le samedi 17 juin de 9h à 13h. Au programme : tournois de ping-pong, échecs, chamboule-tout, fléchettes, bowling, concerts, expositions et tombola (lecteur DVD portable, VTT, appareil photo numérique, entrées Eurodisney, tentes, sets tennis…). Parents et enfants sont attendus nombreux !

Au collège Saint-Exupéry. DR

Le 24 juin aura lieu la fête de Notre-Dame-de-la-Providence, et le 25 juin celle de l'école Saint-Joseph. Des kermesses sont programmées le 17 juin au groupe scolaire Jean-Monnet, dans les écoles maternelles de l'Est, Franklin-Roosevelt, Joseph-Clouet, et, l'après-midi uniquement, du Nord. À l'école maternelle de l'Ouest, les travaux des élèves seront exposés du 15 au 20 juin, avec un temps fort le 17. Kermesse également le 24 juin à l'école élémentaire Roland-Vernaudon et à l'école élémentaire du Sud, et le 1er juillet aux écoles élémentaires Est-Passeleu et Est-Libération.

Emploi

MLE : objectif emploi

Tout au long de l'année, la Mission locale pour l'emploi (MLE) propose aux jeunes en recherche d'emploi de nombreuses actions. Zoom sur les initiatives proposée en juin.

Le Kiosque emploi de la MLE propose deux rendez-vous par semaine à Vincennes aux jeunes en recherche d'emploi : le mardi de 9 h à 12 h et le jeudi de 9 h à 12 h. Le kiosque oriente les jeunes dans leur recherche d'offres, leur propose un pôle administratif pour l'envoi de leurs candidatures, et met à disposition un conseiller pour les accompagner. Par ailleurs, le MLE propose aux jeunes de Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Saint-Mandé un Club Emploi mensuel, qui permet d'apprendre à réaliser ses propres outils de candidature ou d'effectuer des recherches ciblées. Prochain rendez-vous du 5 au 9 juin à Vincennes (Centre Pierre-Souweine - 6, avenue Pierre-Brossolette). Des ateliers Simulations d'entretien sont également régulièrement proposés, comme le 13 juin de 9 h à 12 h à la Mission locale de Fontenay (10, rue Dalayrac).

Enfin, la MLE poursuit son action d'accompagnement des jeunes créateurs : une vingtaine de jeunes ont commencé à travailler leur projet d'activité avec les conseillers de la Mission locale. Entretiens individuels et modules collectifs rythment cette première phase consacrée à l'émergence des projets. Seconde phase à partir de l'automne avec la formation des jeunes du *Groupement des jeunes créateurs des villes du nord du Bois* au diplôme d'Université *Créateur d'activités*.

MLE (antenne de Vincennes)
Centre Pierre-Souweine
6, avenue Pierre-Brossolette
Renseignements au 01 41 93 13 80.

Commerce

Braderie annuelle

Comme chaque année, l'Association *Lacomidi* organise sa traditionnelle braderie d'été en centre-ville. Celle-ci aura lieu les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 juin. A l'approche des beaux jours, cette animation de quartier exclusivement réservée aux commerçants sera l'occasion pour un grand nombre de Vincennois de découvrir de nombreux articles à des prix attractifs. Ne manquez pas ce rendez-vous propice aux bonnes affaires !

À noter : les gagnants de la grande loterie de printemps se verront remettre leur lots le samedi après-midi sur le stand de *Lacomidi*.

Des heures de stationnement gratuites chez vos commerçants

En partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne, la Ville de Vincennes, les prestataires des parkings et l'association de commerçants Lacomidi vous proposent des heures gratuites de stationnement dans l'ensemble des parkings souterrains. Un autocollant est disposé en vitrine des commerces participants.

Lors de leur visite dans un magasin participant à l'opération, les clients dont les véhicules sont stationnés dans les parkings souterrains de Vincennes peuvent bénéficier d'un heure gratuite de stationnement offerte selon les modalités décidées par chaque commerçant. Une fois ses achats effectués, le bénéficiaire peut faire valoir à l'accueil du parking l'heure qui lui a été offerte.

47 000 recrutements envisagés dans l'Est francilien en 2006

L'enquête annuelle relative aux besoins en main-d'œuvre réalisée sur les bassins d'emploi de l'Est francilien par l'Assedic, effectuée auprès de plus de 54 000 entreprises, permet d'identifier les métiers porteurs et les difficultés de recrutement, et de cibler les besoins en formation afin de répondre aux besoins des entreprises. Il ressort de cette enquête que les entreprises de plus de 100 salariés et les très petites entreprises sont les principaux recruteurs ; les fonctions d'encadrement, notamment dans l'informatique, le bâtiment et la vente sont parmi les plus recherchées, et les besoins sont aussi importants pour les employés administratifs et les agents d'entretien. Il apparaît également que de nombreux postes sont à pourvoir dans le bâtiment et les travaux publics, l'action sanitaire et sociale, la sécurité et le transport routier. Des informations utiles pour les chefs d'entreprise et les personnes à la recherche d'un emploi.

En bref

Nouveau centre de secours

À l'ouest du quartier du Domaine du Bois, le long de la place du Maréchal-Lyautey, une nouvelle caserne des pompiers sera construite par la Préfecture de police : ce centre de secours ouvrira en 2008. Courant mai, les premiers rouleaux-compresseurs ont commencé à travailler sur la parcelle concernée.

Gare RER

Lors de son Conseil du 10 mai, le Syndicat des Transports d'Île-de-France a confirmé l'attribution d'une subvention en vue de la création de 60 places supplémentaires dans le parking à vélos de la gare RER de Vincennes.

Intempéries

Un orage hors normes s'abat sur Vincennes

Une pluie de grêlons d'une violence et d'une intensité inhabituelles a touché Vincennes et certaines communes environnantes le samedi 13 mai. Un événement météorologique, qui, au-delà de son aspect impressionnant, n'a pas été sans conséquence dans la ville : une première pluie de grêle pailletée a déchiqueté les feuillages, ce qui a eu pour conséquence de boucher gouttières et autres avaloirs, et de provoquer des inondations qui ont mobilisé pompiers et services techniques municipaux. Un certain nombre d'équipements ont été touchés : le RER a été bloqué et la station de métro Château de Vincennes a été inondée Les sous-sols de l'hôtel de ville, Cœur de ville, la crèche et la salle du Domaine du Bois ont été inondés d'eau et de boue, et les équipements scolaires n'ont pas été épargnés : réfectoire de l'école du Sud, réserves de l'école élémentaire de l'Est, hall du groupe scolaire Jean-Monnet, école maternelle de l'Ouest… Les Vincennois qui auraient subi des dégâts, une fois effectuée la déclaration de sinistre auprès de leur assurance, peuvent adresser en mairie un courrier précisant les dégâts constatés (Hôtel de ville - Direction de la Réglementation - BP 123 - 94 304 Vincennes Cedex). La Ville, qui a saisi la Préfecture en vue de la déclaration de l'état de catastrophe naturelle, les informera des suites de ce dossier. La Préfecture a constitué un dossier afin que la commission interministérielle compétente puisse statuer le 22 juin prochain. Dans l'hypothèse d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les sinistrés disposeront d'un délai de 10 jours supplémentaires à compter de la date de publication de l'arrêté au *Journal officiel* pour déposer une déclaration de sinistre auprès de leur compagnie d'assurances.

À noter

Suite aux intempéries, le concert des Inouis prévu le 16 mai aura lieu le 22 juin à 20 h, et le concert Sound painting programmé le 13 mai a été reporté au 24 juin à 20 h.

Auditorium Jean-Pierre-Miquel
98, rue de Fontenay.

En bref

Jubilés

La paroisse Notre-Dame de Vincennes a fêté récemment les jubilés de deux prêtres, qui avaient été ordonnés le 22 avril 1956. Le dimanche 22 avril, de nombreux paroissiens sont venus témoigner leur affection au père Jean Gailledrat. Le père Gailledrat, prêtre associé à Notre-Dame de Vincennes depuis 1999, a notamment été aumônier à Hector-Berlioz de 1961 à 1971 ; aumônier à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort de 1971 à 1977, il a aussi été curé du secteur du Réveillon, de Bry-sur-Marne et de Charenton-le-Pont. Le 7 mai, c'est le père Michel d'Enquin qui a célébré ses 50 ans de sacerdoce. Le père d'Enquin a pour sa part été prêtre à Vincennes de 1994 à 2004 ; il a également exercé à Saint-Maur, Nogent-sur-Marne, et Créteil, et a été aumônier de la Maison d'Abraham à Jérusalem en 1987-1988.

Patriotisme

Rendez-vous, dimanche 18 juin à 10 h 30, place Carnot pour commémorer le 66e anniversaire de l'Appel du 18-Juin 1940. Cette cérémonie aura lieu en présence des associations patriotiques de notre commune.

Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès dans sa 86e année de Mary-Thérèse Béranger. Résistante durant la Seconde guerre mondiale au sein du réseau Combat, Mlle Béranger a œuvré durant plus de 45 ans au service des autres au sein du bureau des affaires sociales de la Ville. Et, dès 1959, elle a mis en place une association d'aide à domicile pour les personnes âgées. Elle est demeurée active après sa retraite en 1986, au service des personnes en difficulté en continuant bénévolement d'agir au sein de *l'Association vincennoise pour l'aide à domicile* dont elle était secrétaire générale. À sa famille et à ses proches, *Vincennes INFO* présente ses sincères condoléances.

Vincennes INFO a également été informé du décès de deux personnalités vincennoises : M. André Usclade, ancien président de l'association *Vincennes Aquarelle* et M. Marcel Henquez , délégué pour Vincennes de l'*Association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite*. À leurs familles, la rédaction adresse toutes ses condoléances.

M. Jean-Marcel Hurault, ingénieur géographe, nous a quittés à l'automne dernier. Né en 1917, fils du fondateur de l'Institut géographique national, Jean Hurault avait mené de nombreux travaux d'ethnographie, en particulier au Cameroun et en Guyane française. Précurseur de l'anthropo-géographie, il avait par ailleurs participé à la définition de la frontière guyanaise : Geneviève Wiels lui avait consacré en 2004 un documentaire, diffusé sur France 3. *Vincennes INFO* souhaitait, même tardivement, lui rendre hommage.

Vie pratique

Le passeport électronique

Le passeport électronique est délivré dans le Val-de-Marne depuis le 13 avril. La mairie constitue les dossiers auprès des services de l'État, qui ont modifié en mai la procédure à suivre afin d'obtenir ce document muni d'une puce électronique. Délivré dans un délai de 10 à 15 jours, il fait foi de l'identité et de la nationalité.

À savoir…

- Il n'est plus possible de faire figurer des enfants sur les passeports des parents, ceux-ci doivent avoir leur propre passeport.
- Les usagers pourront récupérer leur ancien passeport seulement si celui-ci comporte un visa en cours de validité.
- Les passeports à lecture optique établis avant le 25 octobre 2005 restent valables pour se rendre aux Etats-Unis.
- Pour une urgence humanitaire (décès d'un proche), un passeport à lecture optique sera établi par la Sous-Préfecture de Nogent-sur-Marne (validité : un an – coût : 30 euros). Dans ce cas, il convient de contacter le service Élections et Documents d'identité afin de connaître les documents à fournir. Il n'y a plus d'urgences professionnelles.

La demande en pratique

La présence du demandeur obligatoire, y compris pour les enfants. Il convient de produire :

- la copie intégrale de l'acte de naissance ;
- l'ancien passeport ou la déclaration de perte ou de vol ;
- 2 photos (normes ISO) 35 x 45 mm, en couleur, de face, fond neutre et clair, tête nue, bouche fermée, oreilles dégagées ;
- le justificatif de domicile récent et sa copie (quittance loyer, EDF…) ;
- un timbre fiscal de 60 euros (validité de 10 ans).

En cas de première demande ou de perte ou de vol, il est nécessaire de fournir un autre document avec photo.

Si ces documents ne suffisent pas par eux-mêmes à justifier de la nationalité française, la production d'une des pièces suivantes est requise :

- certificat de nationalité française et sa copie ;
- décret de naturalisation ou de réintégration et sa copie.

Cas particulier : pour le renouvellement du passeport des parents sur lequel est inscrit un enfant et pour lequel un droit de timbre a été acquitté, consulter le service Élections et Documents d'identité.

Pour un enfant mineur, la personne titulaire de l'autorité parentale doit produire tous les documents énoncés ci-dessus, la copie intégrale de l'acte de naissance des parents, la copie de la carte d'identité ou du passeport d'un des parents et un timbre fiscal de 30 euros (validité de 5 ans).

En cas de divorce des parents, présenter l'original du jugement de divorce et la copie comprenant la 1re page du jugement (où figure l'autorité parentale) et la dernière page avec les signatures.

Si le demandeur est hébergé, il doit produire l'original d'un justificatif de domicile récent de la personne assurant l'hébergement et sa copie, une attestation d'hébergement, la copie de la pièce d'identité du rédacteur de l'attestation.

Pour une modification d'état civil (ajout nom épouse ou de veuve) ou d'adresse, le passeport sera refait gratuitement.

- fournir les mêmes documents que pour une première demande
- justifier la modification par la copie intégrale de l'acte de mariage ou l'acte de décès, l'original et la copie de la quittance de loyer, EDF, impôts…)

Memento

Orientation

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2006, les parents peuvent consulter toutes les informations concernant l'orientation et l'affectation des élèves qui souhaitent une admission dans un établissement du Val-de-Marne soit :

- auprès de l'établissement où est scolarisé l'élève ;
- auprès d'un centre d'information et d'orientation du Val-de-Marne (C.I.O.) ;
- sur le site web de l'inspection académique du Val-de-Marne : www.ac-creteil.fr/ia94

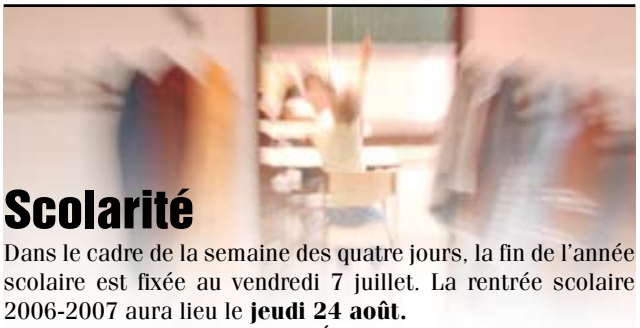

Scolarité

Dans le cadre de la semaine des quatre jours, la fin de l'année scolaire est fixée au vendredi 7 juillet. La rentrée scolaire 2006-2007 aura lieu le **jeudi 24 août.**

Rappel ! Par décision de l'Éducation nationale, le lundi 5 juin a été déclaré jour sans école. Seuls les enfants inscrits pourront être accueillis en centre de loisirs.

Parcours de citoyenneté

Le parcours de citoyenneté instauré par la loi du 28 octobre 1997 se déroule en trois temps.

- **Première étape obligatoire,** l'enseignement et la sensibilisation au devoir de défense prévu dans les programmes scolaires des classes de troisième et de première.
- **Deuxième étape et démarche civique essentielle, le recensement :** depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire à la mairie de leur domicile.
- **Dernier temps du parcours, la journée d'Appel de Préparation à la Défense,** obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Si vous avez plus de 16 ans et que vous n'êtes pas encore recensé(e), vous pouvez vous présenter à la mairie, à tout moment, pour régulariser votre situation. Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents ou le cas échéant d'un justificatif de nationalité française. Une attestation de recensement, obligatoire pour tout examen ou concours, vous sera remise.

Service de l'État civil – Hôtel de ville (1er étage),
53 bis, rue de Fontenay – 01 43 98 65 37.
Internet : www.defense.gouv.fr/sites/sga/votre_espace/jeunes_et_japd

Numéros utiles

POLICE MUNICIPALE	01 43 74 94 11
POLICE NATIONALE	01 41 74 54 54 ou 17
GENDARMERIE NATIONALE	01 53 66 95 70
POMPIERS	01 43 28 04 86 ou 18
MAIRIE DE VINCENNES	01 43 98 65 00
EAUX (SERVICE CLIENTS)	0 811 900 900
EAUX NUMÉRO D'URGENCE/FUITES (24 H/24)	0 811 900 918
EDF-GDF	0 810 262 881
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	0 810 333 194
DÉPANNAGE GAZ	01 43 28 14 14
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE	0 800 054 141
FIL SANTÉ JEUNES	0 800 235 236
LIGNE DES SENIORS - VINCENNES	0 805 11 94 00

Memento

Enquête sur les conditions de logement en France

L'INSEE réalise du 27 février au 23 décembre 2006 une enquête sur les conditions de logement en France. Elle permettra de décrire les caractéristiques du logement comme leur taille ou leur confort et de mesurer les dépenses que ces derniers entraînent sous forme de loyers, de charges ou de remboursements d'emprunts. À Vincennes, quelques ménages seront sollicités et recevront à cet effet une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Caisse nationale d'assurance vieillesse

Le point d'accueil retraite de Vincennes, situé à la Caisse primaire d'assurance maladie (5, rue de Strasbourg) sera définitivement fermé le vendredi à compter du 5 juin.
Ce point d'accueil restera donc ouvert les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
Attention le premier jeudi de chaque mois le point accueil ferme exceptionelllement dés 12 h.

Coordonnées

Le docteur Daniel Delfaut a été remplacé par le **docteur Karim Bensalem** (3, rue Segond – 01 43 28 34 77).

Cultes

L'église catholique propose aux enfants scolarisés en CE2, CM1, CM2 des séances de catéchèse. Il n'est pas nécessaire d'être baptisé pour s'inscrire. Il existe aussi une catéchèse spécialisée pour les enfants ayant un handicap.

Informations et inscriptions :

Paroisse Saint-Louis (23, rue Céline-Robert) : lundi 19 juin de 17h à 19h, mercredi 21 juin de 17h à 19h, samedi 24 juin de 10h à 12h – Paroisse Notre-Dame de Vincennes (salle Saint-Louis, 3, rue Eugène Renaud) : vendredi 23 juin de 16h30 à 18h, samedi 24 juin de 15h à 18h, lundi 26 juin de 16h30 à 18h, mardi 27 juin de 16h30 à 18h – paroisse Sainte-Marguerite de Fontenay-sous-Bois pour l'est de Vincennes à partir de mi juin au 01 48 75 41 08.
Inscriptions également en septembre.
Renseignements au 08 71 74 48 43.

Centre Pierre-Souweine

Le Centre de santé et d'informations gérontologiques Pierre-Souweine est installé au 6, avenue Pierre-Brossolette. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. En dehors des heures d'ouverture : rendez-vous sur répondeur-enregistreur.
Tél. : 01 53 66 32 60 ou 61.

Soins infirmiers

Au centre et à domicile tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le week-end et les jours fériés sur rendez-vous.

Allergologie

Dr Benedite, sur rendez-vous les mardis et vendredis.

Dermatologie

Dr Basset, sur rendez-vous le vendredi de 16h à 18h.

Gynécologie médicale

Dr Coqueux, sur rendez-vous le mercredi matin.

Rhumatologie

Dr Gérard, sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Pédicurie

Mlle Iglicki, le mercredi matin sur rendez-vous pour les personnes âgées inscrites au CCAS.

Le Centre Pierre-Souweine accueille également :

- l'association *Vilcena*, proposant des services d'aide pour les personnes âgées ou handicapées ayant des difficultés à se déplacer (renseignements au 01 41 74 66 22).
- l'*Association vincennoise pour l'aide à domicile* (AVAD), qui a pour but le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées (renseignements au 01 53 66 32 75 ou 77).

Consultations mémoire

Depuis octobre dernier, un service gratuit de dépistage des troubles de la mémoire est proposé aux seniors. Des consultations ont lieu deux fois par semaine, sur rendez-vous pris à la demande du médecin traitant.

Renseignements complémentaires auprès du Centre Pierre-Souweine.

Santé

Urgences médicales

L'hôpital militaire Bégin assure un service d'urgence 24h/24, y compris en gynécologie obstétricale. Le service des urgences de l'hôpital d'instruction des armées Bégin reçoit, sans discrimination géographique, l'ensemble des patients qui s'y présentent. En revanche, en cas d'intervention des pompiers, du SAMU, etc., ceux-ci ont pour instruction d'orienter les patients vers les hôpitaux dont les services d'urgence sont les moins débordés au moment de la prise en charge.

Hôpital militaire Bégin
69, avenue de Paris – Saint-Mandé.
01 43 98 50 01 (numéro des urgences).

Urgences pédiatriques

Pour les enfants de moins de 15 ans, orientez-vous directement vers l'hôpital Trousseau (26, avenue du Docteur-Arnold-Netter – 75012 Paris) :

01 44 73 67 40 (urgences médicales) et
01 44 73 62 05 (urgences chirurgicales).

Urgences en kinésithérapie respiratoire

Week-ends et jours fériés, tour de garde assuré par les kinésithérapeutes vincennois : 06 85 82 81 41.

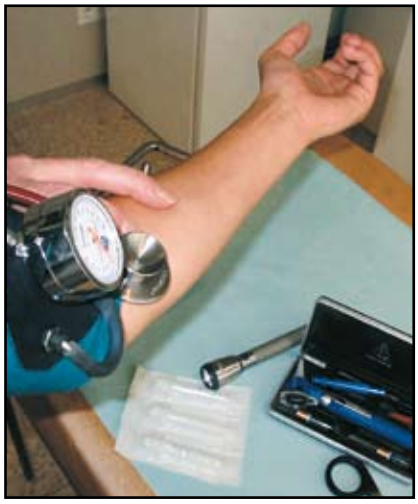

Urgences bucco-dentaires

Les dimanches et jours fériés, service assuré par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne : 01 48 52 31 17.

Les hôpitaux des environs

Hôpital Bégin

69, avenue de Paris à Saint-Mandé (voir ci-contre) 01 43 98 50 00.

Centre hospitalier Henri-Mondor

51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Créteil – 01 49 81 21 11.

Hôpital intercommunal André-Grégoire

56, boulevard de la Boissière à Montreuil 01 49 20 30 40.

Hôpital Armand-Brillard

3, avenue Watteau à Nogent-sur-Marne 01 43 94 81 00.

Gardes des pharmacies

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.

4 ET 5 JUIN :
Pharmacie CROSNIER
30, avenue du Château

11 JUIN : Pharmacie GLORO
23, rue de Montreuil

18 JUIN : Pharmacie SARFATI
170, rue de Fontenay

25 JUIN : Pharmacie CHHITH
17, avenue de Paris

2 JUILLET : Pharmacie LEBORGNE
3, rue des Laitières

9 JUILLET :
Pharmacie JUVIN-NEHEL
17, rue du Midi

Chaque soir après 20h, les pharmaciens de Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé assurent un service de garde. Le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes (23, rue Raymond-du-Temple) où la pharmacie de garde du secteur lui sera indiquée ; aucun renseignement n'est donné par téléphone.

Service d'accueil médical initial (SAMI)

Le SAMI ouvre ses portes chaque soir, les dimanches et jours fériés au 70, rue de Fontenay, à Vincennes.

Au SAMI, vous pouvez bénéficier de consultations médicales assurées par un médecin généraliste de permanence quand le cabinet médical de votre médecin est fermé. Le service est ouvert de 20h à 23h45 en soirée (du lundi au samedi), et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés. Les consultations sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la sécurité sociale. Si vous êtes titulaire de la *Couverture médicale universelle (CMU)*, il faudra vous munir de votre attestation personnelle et actualisée.

Attention !

- Les visites à domicile ne sont pas supprimées. Vous pouvez toujours en obtenir, avant et après minuit en semaine ainsi que les dimanches et jours fériés. Il vous suffit de téléphoner au 15, et, si votre situation ne vous permet pas de vous déplacer au SAMI, un médecin viendra.
- Un médecin est en relation avec le centre 15 du département et avec le médecin régulateur du SAMU pour vous apporter une réponse urgente si votre état le nécessite.
- Le SAMI n'est en aucun cas un service d'urgence comme à l'hôpital, vous ne pouvez donc pas avoir de radiographie ni d'examen de sang.
- Le SAMI ne permet pas la délivrance des médicaments. Si votre état le nécessite, le médecin vous fera une prescription et vous obtiendrez les médicaments en vous adressant à la pharmacie de garde du secteur.

Humeur

L'habit ne fait pas le moine

Ce mois-ci, le piéton n'est pas parti bien loin. Il s'apprêtait à entamer, avec la bonhomie qu'on lui connaît, sa petite promenade dans les rues de Vincennes, mais s'est arrêté sur son propre palier, où Solange, sa voisine, était aux prises avec deux hommes en bleu de travail. « Ces messieurs m'ont dit qu'ils venaient faire des mesures techniques. – Je peux voir votre carte professionnelle ? ». Et les deux gaillards de prendre la poudre d'escampette, avec à leurs trousses un piéton qui, plus habitué à marcher qu'à courir, n'a pas réussi à les rattraper.

Une saynète anodine ? Pas vraiment, non. Solange a eu de la chance de ne pas avoir le temps de laisser rentrer ces faux contrôleurs. À Vincennes comme dans beaucoup de villes d'Île-de-France, ce que les services de police appellent le « vol à la fausse qualité » est une réalité notoire. La technique est simple, il s'agit pour des voleurs de gagner, faux uniformes ou fausses déclarations à l'appui, la confiance de leurs futures victimes pour s'introduire dans leurs appartements, puis de détourner leur attention pour commettre leur larcin. Les conseils du piéton : ne pas ouvrir à n'importe qui, demander systématiquement aux professionnels de montrer leur carte, et, en cas de doute, ne pas hésiter à appeler le service dont ils se réclament ou la police.

La semaine suivante, Solange est venue confier au piéton qu'elle avait des problèmes de plomberie. Et d'ajouter, en exhibant un carton qu'elle avait trouvé dans sa boîte aux lettres : « C'est curieux tout de même que la Mairie recommande des plombiers. » « Ce n'est pas curieux Solange, c'est faux », a répondu le piéton. Solange n'avait pas remarqué qu'il était écrit en tout petit sur le côté : *Publicité*. Les listings de numéros de téléphone que l'on voit fleurir dans les boîtes et sur lesquels le numéro de téléphone de l'hôtel de ville côtoie des activités variées n'ont rien d'officiel. Ce sont de simples prospectus publicitaires qui essaient de capter l'attention en utilisant des mots comme *Vincennes* ou *information.* Décidément, l'habit ne fait pas le moine.

Le piéton de Vincennes

Propreté

La collecte sélective

À Vincennes, trois bacs différents sont mis gratuitement à la disposition des habitants. Un gris pour les déchets ménagers non recyclables, un vert pour recueillir les bouteilles, bocaux et pots en verre et un bleu qui doit contenir les journaux, magazines et prospectus, les cartons, les bouteilles en plastique, les briques alimentaires et les boîtes métalliques, le tout jeté en vrac, c'est-à-dire sans sacs.

Rappel : jours de collecte

Bac gris : les lundis, mercredis, vendredis et samedis • **Bac bleu :** le mardi • **Bac vert :** le jeudi • Un doute, une question sur la collecte de ces déchets ? Un numéro de téléphone gratuit est à votre disposition : 0 800 77 00 66 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur).

Opération Coup de balai propreté

Les prochaines opérations *Coup de balai propreté* auront lieu le 6 juin de 6 h à 12 h, rue de l'Industrie, et le 27 juin de 6 h à 12 h boulevard de la Libération et rue du Lieutenant-Quennehen. Au programme, nettoyage complet des trottoirs et de la chaussée, entretien approfondi de la voirie, lutte contre les véhicules ventouses ou épaves…
Stationnement interdit à partir de 6 h ; enlèvement des véhicules dès 6 h 30 ; début des opérations de lavage : 7 h.
Attention ! Les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.

Stationnement

Le stationnement résidentiel, comment ça marche ?

« Depuis que ma rue est passée au stationnement résidentiel, je ne tourne plus pour me garer », témoigne une habitante de la rue de la Jarry. « *C'est un gain de temps important.* »

Le stationnement payant de surface à Vincennes comprend **deux types de zones** : celles où le stationnement de courte durée (1,20 € de l'heure, limité à 2 h) favorise la rotation des véhicules, et celles qui offrent aussi la possibilité aux Vincennois de bénéficier d'un **tarif préférentiel** (1,50 € par jour ou 6 € la semaine).

Comment obtenir la carte ?

Toute personne domiciliée à Vincennes et ayant un véhicule peut bénéficier de la carte de stationnement résidentiel (2 cartes maximum par foyer). **Pour obtenir cette carte, gratuite et valable 2 ans,** il suffit de se rendre à l'accueil des services techniques muni des pièces suivantes (documents originaux, les demandes ne peuvent donc se faire par courrier) : carte grise de votre véhicule immatriculé en nom propre, justificatif de domicile de moins de 3 mois, dernier avis de la taxe d'habitation.
Dans certains cas particuliers, des pièces complémentaires vous seront réclamées : renseignez-vous au 01 43 98 66 74.
La carte, envoyée dans les huit jours suivant votre demande, doit être apposée sur le pare-brise de votre véhicule, dans l'étui plastique autocollant qui vous sera fourni.
Renouvellement de votre carte : Vous devrez à nouveau fournir l'ensemble des pièces justificatives (les demandes de renouvellement ne peuvent donc pas se faire par courrier).
Changement de véhicule : il convient dans ce cas de déposer une nouvelle demande à l'accueil des services techniques, sur présentation des pièces justificatives. Une nouvelle carte vous sera délivrée en échange de l'ancienne.

Renseignements au 01 43 98 66 74 – Centre administratif – Accueil des services techniques (3e étage) – 5, rue Eugène-Renaud. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (17 h le vendredi) ; le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Château de Vincennes : l'Histoire en mouvement

Les travaux de restauration du château sont entrés cette année dans une phase décisive. À quelques mois de la réouverture au public du donjon, c'est le bon moment pour faire le point sur l'état des travaux et des recherches et sur les projets qui se dessinent pour ce monument d'exception.

PAR JEAN CHAPELOT,
DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS

Lire également p.10 l'interview de François Léotard, président de l'Association pour le Rayonnement du Château de Vincennes.

Le château de Vincennes n'a qu'un équivalent en France : le Louvre. Tous les deux sont des châteaux créés par les souverains à la fin du XII^e siècle et qui ont joué un rôle très important dans l'histoire de France.

Vincennes est d'abord un manoir de chasse qui devient au XIII^e siècle le principal lieu de séjour des rois de France après le palais de la Cité à Paris. Au XIV^e siècle, les souverains transforment les lieux : vers 1340, Philippe VI (1328-1350) fait entreprendre à cent mètres au sud-ouest du manoir les fondations d'un donjon dont la construction, reprise en 1361 par son fils Jean le Bon (1350-1364), sera achevée en 1369-1370 par son petit-fils Charles V (1364-1380). Ce dernier, à la fin de 1372, commence la construction de l'enceinte du château, achevée en 1380 un an après la fondation de la Sainte-Chapelle, dont le chantier va durer jusqu'au milieu du XVI^e siècle.

La caractéristique essentielle du château de Vincennes, en dehors du fait qu'il s'agit de la seule résidence des souverains du Moyen Âge qui subsiste en France, est sa taille : le donjon, avec ses 50 mètres, est le plus haut d'Europe et son enceinte, avec 1 100 mètres de développement, est comparable à celle d'une petite ville médiévale. Ses larges et profonds fossés renforcent la sûreté des lieux. C'est cette caractéristique, avec la proximité de Paris et l'environnement du bois de Vincennes, clos et réservé aux souverains jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, qui fait que le château gardera longtemps une vocation militaire et de protection de la capitale.

La restauration et la mise en valeur du monument

En 1986, les ministres de la Culture et de la Défense demandent à Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de la Culture, un rapport sur la restauration et la mise en valeur du château : ce document, remis en 1988, va être aux origines d'une prise de conscience de l'intérêt du monument et de son état.

Sur des crédits des deux ministères, pour les parties affectées au ministère de la Défense, et du seul ministère de la Culture pour les parties qui

Mise au jour lors de la restauration au début de 2004 des tirants métalliques médiévaux renforçant les arcs couvrant la tourelle sud-ouest de la terrasse du donjon.

Dégagement du cerclage métallique médiéval dans le parement extérieur du donjon au niveau du sol du troisième étage.

lui sont affectées, les travaux vont être conduits sous la direction du service spécialisé du ministère de la Culture, le Service national des travaux, par quatre architectes en chef des Monuments historiques successifs. Jusqu'en 1995, des travaux de restauration de la Sainte-Chapelle, des tours des Salves et du Village, un nettoyage complet des façades de tout l'édifice sont réalisés. Vers la fin de cette période, des problèmes graves, mal perçus auparavant, apparaissent : vétusté des réseaux de circulation des fluides dans l'ensemble du château et surtout instabilité du donjon, ce qui entraîna sa fermeture au public en octobre 1995.

Le donjon en 2004

La restauration du donjon

Une intervention sur un édifice de cette taille et de cette nature demande une longue préparation et la consultation de nombreux experts. Le chantier a commencé en juillet 2003 pour trois ans et a deux aspects principaux : la stabilité de l'édifice ; son parement extérieur.

Les études techniques préalables très poussées ont montré qu'il fallait renforcer la colonne centrale qui supporte, sur 50 m de hauteur, les six étages voûtés. Il a été nécessaire de démonter cette colonne aux premier, deuxième et troisième étages, afin de renforcer ses éléments. Pour comprendre ce que représente une telle entreprise, il faut savoir qu'au premier étage cette colonne (un octogone de 80 cm de diamètre) supporte une charge de 270 tonnes (environ 135 kg/cm^2). Cette opération a été réalisée au début de 2004. L'autre grand aspect de la restauration du donjon a été la réfection des parements intérieurs et surtout extérieurs, dégradés dans ce second cas sur plus d'un tiers de ses 5 000 mètres carrés de surface totale. Quand l'altération était superficielle, un mortier de ragréage a été utilisé, quand elle était profonde des pierres nouvelles ont été insérées dans le parement.

Achevée en juillet 2006, la restauration du donjon aura été l'un des chantiers de restauration les plus importants et les plus techniques de ces dernières années.

Lambris de chêne contre la voûte et en haut des murs de la tourelle sud-ouest au deuxième étage du donjon. Ces chênes ont été abattus entre 1367 et 1371 dans une forêt de la côte est de la Baltique

L'affectation actuelle du château

Le château de Vincennes est affecté aux ministères de la Défense et de la Culture et de la Communication. Le ministère de la Défense a installé dans le château son Service historique (SHD), créé par décret du 17 janvier 2005. Service à compétence nationale placé sous l'autorité du Directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives, le SHD comprend deux centres d'archives : l'un à Vincennes, centre historique des archives, l'autre à Châtellerault, centre des archives de l'armement et du personnel, à quoi il faut ajouter dix autres emprises sur le territoire national. À la fois centre d'archives et centre de recherche historique, le SHD assure la collecte, le traitement scientifique, la conservation et la communication des archives de la Défense. Il a également pour mission de développer des programmes de recherche. Le centre historique des archives de Vincennes gère également les différentes bibliothèques spécialisées du SHD et assure le contrôle scientifique et technique des bibliothèques patrimoniales de la Défense. Enfin, le SHD édite des revues et ouvrages. Pour assurer ces tâches, gérer au total trois cents kilomètres d'archives et un million d'ouvrages, le SHD dispose d'un personnel de 500 personnes. Il accueille chaque année dans ses salles de lecture des dizaines de milliers de chercheurs venus du monde entier. Le ministère de la Culture et de la Communication, par le biais du Centre des monuments nationaux, accueille le public dans le donjon et la Sainte-Chapelle, tous deux en cours de restauration, ce qui explique que deux circuits de visite partiels soient actuellement ouverts au public. En mars 2007, le donjon sera rouvert au public, puis, à l'été 2007, la Sainte-Chapelle.

© Jean Chapelot

L'îlot Carnot, à l'ouest et devant le Pavillon du roi, en cours de démolition pendant l'été 2005.

Les autres chantiers de restauration

Le pont de la tour du Village a été restauré et renforcé en 2002-2003. La circulation des réseaux a été entièrement refaite au prix d'une grande galerie technique de deux cents mètres de long sous l'allée centrale nord-sud, prolongée vers tous les bâtiments situés à l'intérieur du château par six cents mètres de caniveaux préfabriqués. Un autre grand chantier a été la restauration de la Sainte-Chapelle : lors de la tempête du 29 décembre 1999, cinq de ses grandes verrières, hautes de 15 m, avaient été emportées par le vent.

Des restaurations sont prévues à plus ou moins brève échéance. La voûte de la Sainte-Chapelle, ébranlée par cette même tempête de 1999, va être restaurée pendant un an à partir de 2006. La tour du Village, une magnifique construction du XIVe siècle avec des volumes intérieurs et un décor sculpté remarquables, sera restaurée ensuite. Des interventions sont aussi nécessaires sur les parties hautes et les couvertures des pavillons du Roi et de la Reine.

Les abords extérieurs du château et les espaces intérieurs de l'enceinte

Dans le cours du XIXe et pendant une partie du XXe siècle, les abords du château, qui relèvent de la Ville de Vincennes pour le nord et l'ouest et de la Ville de Paris pour le sud et l'est, ont été très remaniés par des aménagements militaires et des constructions. En concertation avec les deux communes, les ministères de la Culture et de la Défense ont entrepris d'aménager ces espaces.

Pendant l'hiver 2005-2006, la végétation parasite qui s'était développée à l'est du château a été dégagée. L'opération la plus importante a été la destruction de l'îlot Carnot, un ensemble d'immeubles appartenant à la Ville de Paris et à des particuliers et construits au début du XXe siècle au sud-ouest du château, devant le pavillon du Roi. Expropriés et achetés à leurs propriétaires par le ministère de la Culture pour un montant total de trois millions d'euros, ces immeubles ont été démolis pendant l'été 2005. La Ville de Vincennes crée un square sur l'espace ainsi dégagé, qui sera ensuite intégré dans le projet d'aménagement des abords, en cours d'élaboration. À l'intérieur du château, les travaux de ces dernières années, notamment la rénovation des réseaux en 2004-2005, ont eu pour conséquence l'abattage d'une part des arbres d'alignement qui avaient été plantés à la fin du XIXe siècle et qui étaient de toute façon en fin de vie. Un projet d'aménagement d'ensemble de l'intérieur de l'enceinte avec replantation d'arbres est en cours d'élaboration.

« Pour les restaurations et l'ensemble des travaux intérieurs et extérieurs, l'État a dépensé dans le château, de 1990 à 2006, plus de 43 millions d'euros. »

Un programme de recherche exceptionnel

Dans son rapport de 1988, Jean-Philippe Lecat proposait la mise en place d'une équipe de scientifiques chargés de réaliser des fouilles archéologiques, l'étude historique du monument et d'en suivre la restauration. L'idée était que les travaux qui allaient être réalisés, dans le sol à l'intérieur du château mais aussi dans la structure même des bâtiments, fourniraient des informations, qu'il fallait donc les suivre voire organiser préventivement des fouilles. De cette manière, il serait possible de connaître l'histoire ancienne du monument et de ses occupants, celle qui n'existe ni dans les archives ni dans les murs actuellement conservés – qui ne sont pas antérieurs au XIVe siècle –, de recueillir des objets grâce aux fouilles et donc d'alimenter le musée de site qu'il faudrait inévitablement créer. Grâce à un accord entre les ministères de la Culture et de la Défense en 1989, qui a permis de dégager des moyens financiers

© Jean Chapelot

La tour du Village pendant les travaux.

et humains (jusqu'à l'extinction du service national pour ces derniers) importants et à ceux accordés par le CNRS et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), cette équipe a commencé à travailler en 1992.

Une telle initiative est totalement originale à l'échelle européenne, tout comme est exceptionnel le fait que cette équipe a travaillé sans discontinuer et avec des moyens financiers importants depuis cette date. Une quinzaine de fouilles archéologiques ont été réalisées, dont certaines de grande ampleur : un tiers du manoir royal médiéval en 1992-1996 ou, en 2004, l'emplacement de la future galerie technique sous l'allée centrale du château.

Un dépouillement approfondi des archives d'entre le XII^e siècle et nos jours a été fait. L'analyse architecturale poussée du monument, en particulier du donjon, a été réalisée en profitant des moyens exceptionnels mis à disposition des chercheurs à l'occasion de la réalisation des études préalables à la restauration ou lors de celle-ci. Grâce à ce travail, nous disposons sur place d'une documentation et d'une problématique scientifique qui permettent de présenter d'une manière approfondie l'histoire de l'édifice et de ses occupants du Moyen Âge à nos jours.

Vers la création d'un grand musée de site

L'achèvement de la restauration va avoir pour conséquence la réouverture au public en 2007 du donjon puis de la Sainte-Chapelle. Le Centre des monuments nationaux met en œuvre un important programme de présentation de ces deux monuments. En 2004, il a commandé à Jean Chapelot, directeur de recherche au CNRS, un programme scientifique qui a été examiné, le 21 mars 2005, par Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture, lequel présidait un conseil scientifique composé d'éminentes personnalités françaises, allemandes et anglaises qui a de nouveau étudié ce projet le 29 septembre 2005. La première phase du projet d'aménagement découlant de ce programme concernera le châtelet du donjon et les premier et deuxième étages du donjon rouverts au public en mars 2007 : là seront évoqués l'histoire du monument et de ses occupants au Moyen Âge, le rez-de-chaussée du donjon étant consacré aux prisonniers des XVI^e et XIX^e siècle, comme Sade, Mirabeau, Diderot, Raspail, etc. L'accès aux étages supérieurs du donjon, y compris la terrasse, sera possible mais avec des restrictions qui découlent de la présence d'un seul escalier d'accès. En coopération avec le ministère de la Défense, un nouveau local d'accueil du public, plus vaste et plus fonctionnel, sera inauguré en même temps dans un bâtiment du XIX^e siècle situé le long de l'allée centrale. Quelques mois plus tard, la Sainte-Chapelle sera à son tour rouverte au public. En 2009 ou 2010, après restauration, les casemates du XIX^e siècle qui entourent le donjon seront aménagées afin de recevoir le public : là sera présentée l'histoire du château et de ses occupants du XVI^e siècle à nos jours. Au total, ces aménagements muséographiques portent sur une surface de 2 000 mètres carrés. À la demande du ministre de la Culture, le Centre des monuments nationaux va réaliser ici une démonstration de l'emploi des technologies modernes dans la présentation d'un grand monument historique. L'objectif est de faire passer la fréquentation annuelle du château à 150 000 visiteurs au moins, faisant ainsi de cet édifice un grand lieu de fréquentation touristique et scolaire en accord avec son importance dans l'histoire de la France, du Moyen Âge à nos jours.

Vue aérienne du château.

Pour en savoir plus sur le château de Vincennes…

CHAPELOT (Jean), *Le Château de Vincennes*, Paris, Monum-Éditions du patrimoine, 2003, 64 p. ill. (Édition en anglais) (Ouvrage présentant l'ensemble de l'histoire du monument)

Vincennes : du manoir capétien à la résidence de Charles V. Vincennes : actualité de la recherche archéologique et architecturale, Dossiers d'archéologie, n° 289, décembre 2003-janvier 2004, 144 p., 240 ill. (Ensemble d'articles richement illustrés consacrés au Moyen Âge)

Tous ces ouvrages sont en vente à l'accueil Charles V, dans l'enceinte du château.

Sur la restauration du monument ces dernières années, un ensemble d'articles paraîtra mi-juin dans une revue éditée par le Centre des monuments nationaux :

Dossier Vincennes, *Monumental*, juin 2006, p. 4-41, nombreuses illustrations

Le projet d'aménagement pour le public du château, rédigé à la demande du Centre des monuments nationaux, est déposé à la médiathèque de Vincennes :

CHAPELOT (Jean), *Programme scientifique de présentation au public du château de Vincennes. Le donjon et son châtelet, la Sainte-Chapelle, l'intérieur de l'enceinte, l'enceinte et fossés, les abords proches*, janvier 2005, 392 p., 600 illustrations.

Sur le monument, son histoire, son actualité, les conditions d'accès, etc., le site Internet mis en œuvre par la mairie donne toutes les informations régulièrement tenues à jour : www.chateau-vincennes.fr

Patrimoine

Le château s'expose au cœur de Vincennes

C'est l'évidence même : le nom de Vincennes doit beaucoup de sa renommée au château, berceau de l'État moderne, au pied duquel est née et s'est développée notre commune. Il est donc naturel que la Ville donne à son tour à ce monument d'exception la place qui lui revient. Cœur de ville s'ouvre au château pour une exposition qui ravira à la fois les amateurs d'histoire et tous ceux qui, tout simplement, sont curieux de leur patrimoine.

© Jean Chapelot
Le chantier de fouilles, août 2004.

Du 5 au 30 juin, les résultats des travaux et recherches archéologiques de *l'Équipe de recherche sur le château de Vincennes et la banlieue Est* que dirige Jean Chapelot vous seront présentés dans une exposition d'exception au cours de laquelle le château sera envisagé sous trois angles : archéologique, historique et littéraire. Une première partie dévoilera le manoir et son évolution, aux XIIIe et XIVe siècles. L'occasion également d'en apprendre davantage sur la vie quotidienne, à travers le décor intérieur, les modes d'éclairage, l'habillement, la cuisine, les loisirs… Une deuxième partie sera consacrée au château et à son architecture : techniques de construction, taille de la pierre, rôle du fer dans la construction… De nombreux vestiges archéologiques illustreront l'histoire architecturale du monument, et des enluminures permettront de mieux comprendre les techniques utilisées et le travail des ouvriers médiévaux.

Enfin, l'histoire des prisonniers incarcérés au donjon de Vincennes sera retracée à partir des ouvrages rédigés par les prisonniers eux-mêmes.

Le Moyen Âge au cœur de Vincennes

Du 5 juin au 30 juin 2006 - Rue intérieure de Cœur de ville.

Exposition réalisée par *l'Équipe de recherche sur le château de Vincennes et la banlieue* Est dirigée par Jean Chapelot. Exposition ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 8 h 30 à 21 h, le samedi de 8 h 30 à 18 h. Entrée libre. Renseignements au 01 43 98 65 80.

Visites guidées :

Durant toute la durée de l'exposition, des visites guidées destinées au public scolaire seront organisées. Elles sont conduites par des membres de l'ERCVBE et/ou des guides du Centre des monuments nationaux. Elles sont gratuites sur inscriptions préalables. Des outils pédagogiques adaptés permettront aux scolaires et aux jeunes d'aborder cette exposition dans les meilleures conditions.

Deux visites tout public seront proposées par M. Jean Chapelot :

- le mardi 20 juin à 18 h 30,

- et le samedi 24 juin à 11 h.

Inscriptions obligatoires auprès du service de l'Action culturelle (Cœur de ville), du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Tél. : 01 43 98 67 71 ou 01 43 98 65 80.

Congrès de la Société d'archéologie médiévale

Parallèlement à cette exposition, le IXe Congrès international de la Société d'archéologie médiévale se déroulera à Vincennes **du 16 au 18 juin**, sur le thème : ***Un bilan pour un avenir : 30 ans d'archéologie médiévale en France***. Coordonné par Jean Chapelot, directeur de recherche au CNRS, cet événement majeur pour les médiévistes se propose de faire le point sur cette discipline, sur l'état des recherches et les perspectives d'avenir. Le programme complet en est disponible sur le site de l'École des hautes études en sciences sociales : www.ehess.fr

Le dimanche **18 juin**, salle Robert-Louis, à partir de 14 h, les congressistes présenteront au public des DVD, films, mallettes pédagogiques et banques de données autour de l'archéologie et de l'histoire du Moyen Âge.

Salle Robert-Louis (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay) - **Entrée libre**.

Inscriptions au congrès (Plein tarif : 45 € - étudiants : 30 €) et renseignements au 01 41 93 23 96 ou par courriel : congressam@aol.com.

ERCVBE – Château de Vincennes – bâtiment 06 – avenue de Paris – 94300 Vincennes.

Musique

Fête de la musique

Le mercredi 21 juin, préparez-vous à fêter la musique à Vincennes ! Cet événement est désormais une véritable tradition populaire, tout aussi attendue que l'arrivée de l'été. Voici quelques-uns des rendez-vous que cette 25e édition vous propose…

Esplanade de l'hôtel de ville

De 15 h à 16 h 15 : Mambo Swing Tagada
Intitulé ***Baldingo***, le spectacle de ce groupe qui a créé le concept du bal rock pour les enfants regroupe divers styles de musique, avec un point commun essentiel : des rythmes qui feront à coup sûr danser tous les enfants.

De 16 h 30 à 17 h : Chorale d'enfants des centres de loisirs.

De 19 h 30 à 20 h 15 : Oliv' et ses noyaux
Parfois sombres, parfois légères, toujours festives, les chansons du **groupe vincennois** *Oliv' et ses Noyaux* mélangent agréablement les saveurs latines et tziganes. Elles sonnent comme une invitation au voyage et à la danse

De 20 h 30 à 21 h 45 : Lidjos
Ce groupe de cinq musiciens a été fondé par Lidjo, le chantre de la rumba congolaise. Cet ex de *Papa Wemba* va enflammer la scène en chantant ses titres en français et en lingala.

De 22 h à 23 h 30 : N'Zela
Formé de neuf artistes, N'zela prend vie en 1990 autour des compositions du chanteur Aimé Onouka, originaire du Congo-Brazzaville. Le tempo de N'zela c'est le reggae, un reggae métissé aux couleurs de l'Afrique.

Château de Vincennes :

Concerts de 18 à 19 h.
À l'heure où nous mettons sous presse, le programme est en cours de définition.

Rue Massue

Concert organisé par l'association *Quartier ouest* à l'angle des rues Massue et des Laitières. Des groupes de rock vincennois monteront sur scène de 19 h à minuit (*The Lander, AOC, La Collective)*, ainsi que le groupe professionnel *Les Zgaboonistes* (rock-musette).

Cour de la maison Notre-Dame, 16 rue de Strasbourg :

À 20 h : démonstration de capoeira avec le groupe *IUNA* accompagné de musiciens et chanteurs.
20 h 30 : chanson française avec le groupe *Chansons-Tonalités.*
Entrée libre, places assises assurées.

En bref

Découverte d'instruments

Des séances de rencontre avec des musiciens ont lieu au Conservatoire. En 30 minutes, elles permettent aux enfants de 2 à 4 ans de découvrir des instruments. Les enfants doivent y assister avec leurs parents ou accompagnateurs. Vendredi 2 juin à 10 h 30 ou 11 h : hautbois - Vendredi 9 juin à 15 h 30 ou 16 h : clarinette - Mardi 13 juin à 15 h ou 15 h 30 : violoncelle.
Réservation obligatoire au 01 43 98 68 68
Rendez-vous 15 minutes avant le début de la séance à l'accueil du Conservatoire (2e étage de Cœur de ville).

Fête au Conservatoire !

Les élèves en musique et en danse présenteront leurs multiples talents au cours d'un week-end de concerts et de spectacles les samedi 24 juin (classes de danse classique et de Modern'Jazz) et dimanche 25 juin 2006 (enfants de l'éveil musical et formations instrumentales). Pour clôturer cette journée, les chœurs ainsi que l'orchestre du Conservatoire vous feront découvrir des chansons écrites spécialement pour l'occasion.
Programme détaillé disponible début juin au Conservatoire – 98, rue de Fontenay.

Médiathèque

Séance d'écoute musicale

Le tropicalisme est un mouvement artistique moderniste qui apparaît au Brésil à la fin des années 60. Bousculant la musique populaire brésilienne, il s'inspire autant de la samba, de la bossa nova, des styles nordestins que du rock anglais et de la chanson européenne, avec une liberté exceptionnelle. Caetano Veloso, Gilberto Gil, Gal Costa, Os Mutantes ou encore Tom Zé en sont les acteurs éclectiques, ouverts sur le monde et affamés de nouveauté.
Samedi 17 juin 2006 de 15 h à 16 h 30
Médiathèque Cœur de ville, salle des Académiciens – Places disponibles à partir du 30 mai à l'accueil de la Médiathèque.
Tarif : 1 euro – Réservation obligatoire.

Art & fenêtres
l'art d'être unique

Habitat Fenêtres
Fenêtres - Portes - Volets & Persiennes
BOIS, PVC, ALU

11, rue Saulpic – 94300 VINCENNES
Tél. 01 43 65 65 65
Fax 01 43 65 34 56

Les AIDES LOCA-PASS
Pour devenir locataire en toute simplicité.

VOUS LOUEZ ?...
GARDEZ DES RÉSERVES POUR EMMÉNAGER !

• **L'Avance LOCA-PASS** finance le dépôt de garantie demandé par le bailleur (1 à 2 mois de loyer de base). Cette avance est remboursable sur 36 mois après un différé de 3 mois, sans intérêt. C'est plus facile !

• **La Garantie LOCA-PASS** assure au bailleur le paiement du loyer et des charges lors d'impayé. En cas de mise en jeu, vous rembourserez sur 3 à 6 ans sans intérêt. C'est plus sécurisant pour vous aussi !

* Sous conditions

Pour toute information complémentaire, contactez le CPLOS
Tél : **01.53.33.32.28** ou consultez **www.cplos.org**

CPLOS
1% Logement

Minceur Santé

POUR MINCIR ET REMODELER VOTRE SILHOUETTE

Vous avez testé de nombreux régimes sans succès. Vous n'avez perdu que du temps et de l'énergie. La méthode Laurand est faite pour vous ! Elle consiste à associer un bon équilibre alimentaire composé de programmes établis sur 7 jours avec des soins appropriés.

Contactez nous pour un premier entretien gratuit.

Monique POMMELET
5 bis, rue Faÿs
94160 Saint-Mandé
Métro : St-Mandé
Tél. : 01 43 74 69 63

OCEANE Nails

Sur présentation de ce bon, la pose du vernis est offerte.

98, bis, rue de Montreuil - 94300 VINCENNES
01 43 74 72 62 - RER : VINCENNES

Jean-François Heisser.

Jean-François Heisser

Sonates pour piano de Beethoven, Weber et Chopin

Ce mois-ci, *Prima La Musica !* a le plaisir de recevoir l'un des très grands maîtres du piano français : Jean-François Heisser.

Prima La Musica !

À l'image de son instrument, Jean-François Heisser vit la musique de manière polyphonique : seul, pour un récital ; à quelques-uns, pour la musique de chambre ; ou à beaucoup, avec orchestre. Jean-François Heisser sait aussi « quitter » son clavier pour enseigner au CNSM de Paris, diriger une académie (*L'Académie Maurice Ravel* de Saint-Jean-de-Luz), programmer une série de concerts (les *Soirées musicales* d'Arles) ou endosser l'habit de chef d'orchestre (depuis 2000, avec l'Orchestre régional Poitou-Charentes). À Vincennes, pour ce dernier concert de la saison *Prima La Musica !*, Jean-François Heisser nous fait l'amitié de revenir à sa passion fondatrice : le piano. Pianiste intègre, homme de réflexion autant que de sensibilité, il est de ces pianistes rares qui avancent sans ornières et sans compromis, mais en faisant des choix – la marque des grands interprètes –, et c'est de cette manière que cet ancien disciple du grand pianiste Vlado Perlemuter parcourt l'ensemble du répertoire pour piano. À Vincennes, ce grand maître beethovenien interprétera, justement, des sonates de Beethoven qu'il a désiré associer à d'autres œuvres pour piano de Weber et Chopin. Un récital immanquable, assurément !

JEAN-FRANÇOIS HEISSER, PIANO

Samedi 10 juin 2006 à 20 h 30

Sonates de Beethoven et pièces pour piano de Weber et Chopin
Tarifs : 20 € (cat. 2) et 35 € (cat. 1), - de 25 ans : 14 €.
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Infos et réservations : 01 43 98 68 33 / resa@primalamusica.fr / www.primalamusica.fr ou à la billetterie du centre culturel Georges-Pompidou (tél. : 01 53 66 16 70 ou 71).

Achetez une place, venez à deux !
Aux 25 premiers lecteurs de *Vincennes INFO* qui en feront la demande, *Prima La Musica !* offre une seconde place gratuite par place achetée.

Concerts

Mélodies pour un chœur

À l'occasion de son concert annuel prévu le vendredi 9 juin à 20 h 45 en l'église Notre-Dame de Vincennes, l'*Ensemble choral de Vincennes* a choisi cette année d'associer deux des instruments majeurs de la musique européenne, la voix et le piano, et de leur consacrer un programme autour de la gaieté mélodique italienne et de la poésie métaphorique française. Il vous propose d'entendre des œuvres pour chœur et piano de Rossini, Debussy, Fauré et Franck et sera accompagné par la pianiste Emmanuelle Sanglar, professeur au Conservatoire de Vincennes. L'*Ensemble choral de Vincennes* interprétera également a cappella des œuvres de Victoria, Palestrina, Josquin des Prés, Monteverdi et Ropartz.

Vendredi 9 juin à 20 h 45 – Église Notre-Dame de Vincennes – Tarif : 18 € (réduit et divertissimo : 16 €). Billets en vente auprès du Centre Georges-Pompidou et sur place le soir du concert.

Chants religieux et profanes

La *Chorale de l'Est parisien*, dirigée par Didier Bolay, et la *Chorale de l'Église réformée de Vincennes-Montreuil*, sous la direction d'Éliane Klockenbring, unissent leurs talents le 23 juin pour un concert de musique vocale : au programme, chants religieux et profanes de la Renaissance à l'époque contemporaine.

Vendredi 23 juin à 20 h 45 – Église réformée de Vincennes – 15, rue de la Fraternité – Libre participation aux frais.

Orgue et patrimoine

Église Saint-Louis de Vincennes.

L'association *Orgue et Patrimoine de Saint-Louis de Vincennes* propose, pour clôturer la saison, un concert de pièces chantées par l'ensemble vocal *Aura Juvenis* des Ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris sous la direction de Isabelle Hébrard en alternance avec des pièces d'orgue jouées par Jean-Yves Lacorne. Œuvres de Roland de Lassus, Bach, Mendelssohn, Paul Hindemith et, à l'orgue, de Mozart.

Dimanche 18 juin 2006 à 16 h – Église Saint-Louis – 22, rue Faÿs, à Vincennes. Libre participation.

Festival

Les artistes vincennois en haut de l'affiche

Jusqu'au 8 juin, place aux talents locaux, avec la programmation riche et variée de cette seconde édition du festival *Vincennes Off*.

Musique

That's soul

Compositions originales ponctuées de reprises des standards de la musique soul d'hier et d'aujourd'hui.
Jeudi 1er juin à 20 h 30 – Théâtre Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé).

Funkappeal

Un répertoire ambitieux reprenant des morceaux de funk et de soul music.
Vendredi 2 juin à 20 h 30 – Théâtre Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé).

Lune

Une chanteuse allumée, un guitariste branché, une violoncelliste décalée, un accordéoniste dans l'vent... Un univers à mille années-lumière de tout ce que vous avez déjà vu et entendu.
Dimanche 4 juin à 17 h – Théâtre Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé).

Les Cousins de Prosper

De la java-punk à la chanson néo-réaliste, ou peut-être bien un mélange de tous ces genres à la fois.
Mardi 6 juin à 20 h 30 – Théâtre Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé)

Not for Capture

Pop-rock mélancolique, sensible, rock, et brute de tout artifice.
Jeudi 8 juin à 20 h 30.
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
(Cœur de ville, 98 rue de Fontenay)

Kamlo Quartet (jazz manouche)

Dans le Kamlo Quartet, on aime Django mais aussi Matelo, Baro, Chet Baker, Bill Evans, Monk, Rabih Abou Khalil, El Coraron, Maurice Ravel, Érik Satie.
Vendredi 9 juin 2006 à 20 h 30.
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
(Cœur de ville, 98, rue de Fontenay).

Théâtre

Après ***Ce qu'ils en disent,*** par l'Association Les Autres et Compagnie, le 30 mai, et ***L'Escapade*** par la Compagnie Garance le 31 mai retrouvez :

Chroniques

Compagnie *Les Théâtronautes*.
Pièce adaptée de textes de Xavier Durringer. Mise en scène de Catherine Taudin. Des histoires faussement anodines se chantent, se disent, se murmurent dans un langage cru et poétique.
Samedi 3 juin à 20 h 30 – Théâtre Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé)

Inuksuk

par la Compagnie Caravanes
Spectacle pour enfants à partir de 5 ans. La vie au pays des Inuits, où chaque instant semble osciller entre rêve et réalité.
Mercredi 7 juin à 14 h et 15 h 30
Théâtre Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé)

Vincennes off
Théâtre Musique

Renseignements :
Théâtre : 01 43 74 73 74
Musique : 01 43 98 65 80
Tarif plein : 10 €,
Tarif réduit : 8 €, Tarif groupe (4 personnes et familles) : 5 €.

Pitrack

Musique à Sorano

Le 10 juin, les amateurs de rock français se donnent rendez-vous à l'Espace Daniel-Sorano pour un concert exceptionnel.

En première partie, Pitrack, groupe de trois musiciens, fera partager au public un univers où la chanson française se conjugue avec une véritable énergie rock'n'roll, des textes forts, et du swing… Vous tomberez, sans aucun doute, sous le charme de ce trio qui se produit depuis quelques années dans les salles de la région parisienne et les festivals…

En deuxième partie, retrouvez Myassa ! Né en 1999 de la rencontre de cinq musiciens franciliens aux parcours artistiques différents, désireux de mettre en commun leurs influences et leur histoire, au service d'un rock puissant et mélodieux afin de créer un univers musical singulier, ce quintette brûle les planches et enflamme les scènes avec une énergie impressionnante, en proposant un voyage où s'entremêlent une poésie cynique et acérée, les cris d'un cuivre torturé d'effets, le grondement d'un didgeridoo et les saturations de guitares énervées.

Samedi 10 juin,
Espace Daniel-Sorano, 16, rue Charles-Pathé
Tarifs : (billetterie ouverte 1 heure avant le début du spectacle) : 10 € (réduit : 8 €, groupes (à partir de 4 personnes et familles) : 5 € – Renseignements au 01 43 98 65 80.

Cinéma

Étoiles et toiles…

Décidément, Vincennes aime le cinéma ! Trois séances de projection en plein air donneront rendez-vous aux amateurs de cinéma pour une toile… sous les étoiles !

Après avoir reçu en janvier les festivaliers des *Rencontres internationales du cinéma* et tout au long de l'année les comédiens et les équipes de différents tournages, l'hôtel de ville – et plus exactement son parvis – accueillera pour commencer l'été… les spectateurs, tout simplement ! Tandis que, fin juin, la Fête du cinéma, comme chaque année, invitera les Français à rejoindre les salles obscures, la fête se prolongera à Vincennes les 30 juin, 1er et 2 juillet avec des séances de projection gratuites et en plein air. La programmation, élaborée grâce aux propositions des conseillers du *Conseil municipal des enfants*, vous invitera à voir ou revoir trois films choisis autour d'un même thème : **la différence**. Rendez-vous donc sur l'esplanade de la mairie à la tombée de la nuit pour redécouvrir, dans une ambiance conviviale et sur écran géant, *Billy Elliott*, *Le Goût des autres* et *Elephant Man*.

Les 3 films à l'affiche

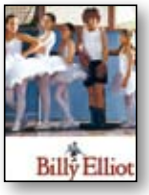

Vendredi 30 juin
Billy Elliott (2000 – 1 h 50)
Comédie dramatique britannique réalisée par S. Daldry, avec Jamie Bell, Gary Lewis…
Dans un petit village minier du nord-est de l'Angleterre, Billy, onze ans, découvre avec stupeur qu'un cours de danse partage désormais les mêmes locaux que son club de boxe…

Samedi 1er juillet
Le Goût des autres (1999 - 1 h 52)
Comédie dramatique française d'Agnès Jaoui, avec J.-P. Bacri, G. Lanvin…
Castella, chef d'entreprise peu porté sur la culture, tente de s'intégrer à un certain milieu artistique mais sans grand succès. On ne bouscule pas ainsi les cadres de références et les barrières culturelles sans faire d'histoires…

Dimanche 2 juillet
Elephant Man (1980 - 2 h 05)
Drame américain réalisé par David Lynch, avec John Hurt, Anthony Hopkins, Anne Bancroft…
Londres, 1884. Le chirurgien Frederick Treves découvre un homme complètement défiguré et difforme, devenu une attraction de foire…

Danse

Le Collectif *Zone libre* à Montreuil

Le collectif vincennois Zone libre mène des expériences chorégraphiques depuis plusieurs années : sa nouvelle création mélange danseurs, musiciens et vidéo dans un huis clos qui met en scène les aspects esthétiques d'un drame philosophique. *Canis lupus*, chorégraphie de Marc Thiriet, aborde la découverte des valeurs spirituelles et invite le public à s'interroger sur le sens possible de l'existence. Samedi 3, mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, samedi 10 juin à 20 h 30 – Dimanche 4, lundi 5, dimanche 11 juin à 16 h – Spectacle tout public – Théâtre Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot à Montreuil. Métro Croix-de-Chavaux – Tarif : 12 et 8 € – Réservations et renseignements : 01 41 72 10 35 – www.maisonpop.fr – www.collectifzonelibre.com.

Événement

© Globepix/Mouthon

Le Bal des bébés

Le 7 juin, les tout-petits ont rendez-vous salle des Fêtes de l'hôtel de ville pour le Bal des bébés. L'occasion pour les enfants âgés de 18 mois à 3 ans de passer ensemble un moment agréable en musique, pour leur plus grand plaisir… et aussi celui de leurs parents !
Mercredi 7 juin à 10 h 30 – Salle des Fêtes de l'hôtel de ville – Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Création bouillonnante au Chaudron

Du 22 juin au 2 juillet, le théâtre du Chaudron accueille de jeunes artistes pour un événement consacré à la création d'aujourd'hui.

Trans… « n'est pas un festival, c'est une fête », écrit le metteur en scène Jean-Michel Rabeux. *Trans…* au théâtre du Chaudron, ce sont dix spectacles qui, du *Roi Lear* à Jim Morrison, d'Ovide à Valère Novarina, vous entraînent à la découverte du travail d'artistes. Des spectacles mais aussi des rencontres, des repas… *Trans…* comme transmission du savoir, comme transition, comme transversalité… Autant de rendez-vous où les générations en s'entremêlant s'enrichissent.

La Cartoucherie - Route du Champ de Manœuvre - 75012 Paris
Calendrier et programme complet sur le site www.trans2006.org - Tarif : 15 € (réduit : 10 €). Tarifs groupe : consulter le théâtre Réservations : 01 43 28 97 04, fnac.com, theatreonline.com. *Sur présentation de* Vincennes INFO, *les Vincennois bénéficient de deux places pour le prix d'une (15 €) pour les représentations du 22 au 25 juin.*

Initiatives

4e Journée des Rêves

Réaliser les rêves des enfants malades ? C'est possible, mais… tous ensemble ! Pour la quatrième année, Vincennes accueille le 17 juin la *Journée des Rêves*. Au programme, animations et activités variées au profit de cette association qui œuvre depuis douze ans pour les enfants malades.

Proposée par l'association *Rêves* avec le soutien de la Ville, des commerçants et de différentes associations, la *Journée des Rêves* vous donne, tout au long de la journée du 17 juin, de nombreux rendez-vous. Une bonne occasion de se divertir en famille tout en réalisant une bonne action.

Petits-déjeuners dans les quartiers :
À partir de 8 h. (Espace Jeunes de l'Est et de l'Ouest) avec les associations *Fêtes comme chez vous* et *Ça germe à l'Ouest*.

Rue de Fontenay :
- Kermesse avec chamboule tout, pêche à la ligne, maquillage…
- Simulateurs de conduite de chars de l'Armée de Terre.

Place de l'église :
- Animation par les pompiers : un parcours pour les enfants.

Parvis de l'Hôtel de ville :
Stand info-accueil et artisanat (cartes Rêves, palettes peintes, cadres… et enveloppes toutes gagnantes d'un lot !)
- Jeux gonflables à partir de 10 heures
- Promenade en petit train touristique : deux parcours prévus : de 10 h à 12 h 30 (parvis de l'hôtel de ville > place Diderot > parvis de l'hôtel de ville) et de 13 h 30 à 18 h (parvis de l'hôtel de ville > place Pierre-Sémard > parvis de l'hôtel de ville).
- Stand Restauration, avec boissons, sandwichs, gâteaux, café…
- Podium animé par Marc Choquet, avec spectacle hip-hop et chorégraphies des danseurs de *K-Unik*.
- Démonstrations de rock avec les danseurs du *Vincennes Rock Club*, et de nombreux invités surprises…

À 18 h 30, un grand lâcher de ballons clôturera cette journée de fête et de solidarité sur l'esplanade de l'hôtel de ville.

Association Rêves. Contact : Régina Masson
Tél : 01 58 64 10 61 - www.reves.fr
Contact : reves94@reves-france.com

Animation

Fête du pain

Pour la troisième année consécutive, Vincennes fête le pain ! Rendez-vous place Pierre-Sémard les 16, 17, et 18 juin de 8 h 30 à 18 h (17 h le dimanche) pour assister et participer à la fabrication du pain… mais aussi pour une dégustation gratuite. Cette manifestation, organisée à l'initiative de Michel Chariot, président départemental de la *Chambre professionnelle des boulangers-pâtissiers*, permettra aux

gourmets de découvrir les différents types de pain proposés par les artisans boulangers, et aux gourmands tout simplement de se régaler !

Du 16 au 18 juin – Place Pierre-Sémard
Toute la journée.

Seniors

L'agenda des clubs

VOYAGES

• **Séjour découverte de 7 jours 7 nuits aux Baléares du 20 au 27 septembre :** la brochure est disponible au Centre communal d'action sociale, 70 rue de Fontenay (3e étage) 01 43 98 67 35.

COLIS CADEAUX DU CCAS

Les prochaines distributions de colis-cadeaux du Centre communal d'action sociale (CCAS), à destination des nos aînés, auront lieu les mercredi 7 et jeudi 8 juin au centre culturel Georges-Pompidou et seront précédées d'une séance récréative qui débutera à 14 h 30.

Médiathèque

Animations multimédia

Un atelier de création numérique est proposé le 10 juin de 9 h 30 à 12 h aux enfants de 5 à 7 ans et à leurs parents, autour de l'auteur de livres pour enfants Bruno Munari : découverte du livre, travail sur les supports électroniques autour de l'auteur (site, CD-Rom), atelier de création dans l'esprit de l'auteur (découpage…). Les parents sont les bienvenus pour accompagner leurs enfants dans cet univers magique !

Espace Formation Multimédia
de la Médiathèque – 98, rue de Fontenay
Tarif : 1 € par enfant – Réservation obligatoire directement auprès de l'Espace Formation au multimédia)

À noter également, les samedis 24 juin et 1er juillet de 10 h 30 à 12 h 30, un atelier de retouche d'images numériques pour adultes : initiation à la retouche d'images avec le logiciel libre GIMP. Cette initiation comprend une séance d'apprentissage et une séance pratique avec retouche d'images personnelles.
Espace Formation Multimédia
de la Médiathèque – 98, rue de Fontenay
Tarif : 12 € pour les deux séances
Réservation obligatoire directement auprès de l'Espace Formation au multimédia)

Football

Le Club olympique vincennois a 60 ans !

Le 18 juin, le COV célèbre son anniversaire : l'occasion de réunir au stade Léo-Lagrange (Parc municipal des Sports – route de la Pyramide) tous ceux, joueurs, entraîneurs, dirigeants, qui ont fait la vie du club. Différentes manifestations sportives rythmeront la journée qui se clôturera par un match de gala, avant la retransmission en direct du match de la Coupe du monde France / Corée du Sud. Une exposition photos retraçant les grands moments de la vie du C.O. Vincennes sera organisée à cette occasion.
À noter également pour les amateurs de football : le tournoi Yves-Judeau, du 3 au 5 juin, au stade Léo-Lagrange.
Contact : Olivier Trioche – Tél. : 01 43 74 47 99
Site Internet : www.co-vincennes.com

Athlétisme

Course du Château

Organisée par l'Association *Sport Passion Vincennes*, que préside Michel Orchilles, la course du Château rencontre chaque année depuis sa création un très large succès. Cette épreuve, qui comprend notamment un 5 km et un 10 km dans le bois de Vincennes, a désormais su se faire une place parmi les courses classiques et incontournables d'Île-de-France. En 2006, la nouveauté sera la course en duo et la course en couple, sur une distance de 6,8 km.
Départs :
- Course en duo : samedi 10 juin à 17 h 30
- 5 km : dimanche 11 juin à 9 h 15
- 10 km : dimanche 11 juin à 10 h 30

Renseignements, règlement et inscriptions auprès de Sports Passion Vincennes
Tél. : 01 43 65 74 08 – Site Internet : sportpassionevenement.com

Volley-Ball

Tournoi 2006

Les 10 et 11 juin, le stade Léo-Lagrange accueillera le tournoi en plein air 2006 du Vincennes Volley Club. Au programme, tournoi loisirs mixte 4 x 4 et tournoi seniors (féminin et masculin) 2 x 2 le 10 juin à 13 h, et tournoi seniors (féminin et masculin) 3 x 3 le 11 juin à 9 h.

Renseignements et inscriptions :
M. Costarella au 06 20 08 70 16 ou par courriel : tournoi@vincennesvolleyclub.org.
Tarifs : 6 € par joueur le samedi, 11 € par joueur le dimanche.

Les clubs sportifs à la fête !
En ce mois de juin, de nombreuses associations sportives fêtent la fin de la saison. Rendez-vous en pages Associations pour en savoir plus !

En bref

Basket

Le Basket Athletic Club propose son traditionnel tournoi « Jeunes » au stade Léo-Lagrange, au centre sportif Hector-Berlioz, et au gymnase du Parc-du-Château le 11 juin. Il est ouvert, toute la journée, aux poussins et aux benjamins
Renseignement auprès du club – Tél. 01 48 75 61 80.

Escrime

Les 3 et 4 juin, le centre sportif Georges-Pompidou accueillera, comme c'est traditionnellement le cas tous les deux ans, le tournoi du Cercle d'escrime de Vincennes au cours duquel les sportifs vincennois accueilleront leurs homologues de Castrop-Rauxel.
Centre Georges-Pompidou – 142, rue de Fontenay – les et 4 juin de 9 h à 16 h – Renseignements auprès de l'association : escrimevincennes@yahoo.fr ou du service des Sports (Tél. 01 53 66 91 41).

Sports en famille

Les dernières activités Sports en famille de l'année auront lieu les samedis 3, 10 et 24 juin. Cette pratique sportive du samedi matin est réservée aux familles vincennoises ayant un ou plusieurs enfants âgés de 4 à 10 ans. Rendez-vous ensuite en septembre pour une nouvelle session !
Participation familiale trimestrielle : 44,85 € (1 couple + 1 enfant), 32,60 € (1 parent + 1 enfant) et 9,15 € (par enfant supplémentaire).
Ensemble sportif Hector-Berlioz (112 bis, avenue de Paris) – Renseignements auprès du service des Sports (47, avenue du Château) – Tél. : 01 53 66 91 40

En bref

Seniors : sécurité et nutrition

Le 22 juin, une conférence sera proposée aux seniors sur les thèmes de la nutrition et de la sécurité pendant l'été. L'occasion de bien s'informer sur ces thèmes afin d'aborder sereinement la période estivale, durant laquelle beaucoup de nos aînés se trouvent en situation d'isolement.
Jeudi 22 juin – de 14 h 30 à 16 h 30
Salle des Fêtes de l'hôtel de ville.

Aquarelle

L'association *Vincennes Aquarelle* expose le samedi 10 juin place de l'Église de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les artistes y ouvriront un atelier de peinture destiné aux enfants sur le thème « Dessine-moi une fleur. »

Space art : prolongation

Jusqu'au 15 juin, la Boutique d'Artempion (10, rue Robert-Giraudineau) expose *L'espace, l'air, le ciel*. Les œuvres d'Aleksandar Petrovic, artiste montreuillois « curieux et inventif » vous invitent au rêve et à la découverte.

Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Le jeudi de 14 h 30 à 19 h.

Festival America 2006

Une deuxième réunion d'information à l'intention des bénévoles et futurs bénévoles se déroulera **le mardi 27 juin 2006 de 19 h à 21 h**, salle Robert-Louis. Cœur de ville – 98, rue de Fontenay, à Vincennes.

Art & calligraphie

Exposition franco-japonaise

Réalisée par l'association *En hommage à Jean-François Millet* sous le haut patronage de l'ambassade du Japon en France, cette exposition présente les œuvres récentes d'une centaine d'artistes de renom des deux pays. Des démonstrations de calligraphie seront organisées pendant la durée de l'exposition. Les soixante artistes japonais et soixante artistes français offriront

aux visiteurs, en plus de leur talent, un peu de rêve, dans une manifestation qui a déjà remporté un vif succès dans les musées d'Osaka, Aichi et Toyama.

Salle des Fêtes de l'hôtel de ville
Du 24 juin au 2 juillet, tous les jours de 14 h 30 à 18 h (le dimanche de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h) – Entrée libre
Renseignements au 01 43 98 65 80

Office de tourisme

Vincennes… en images

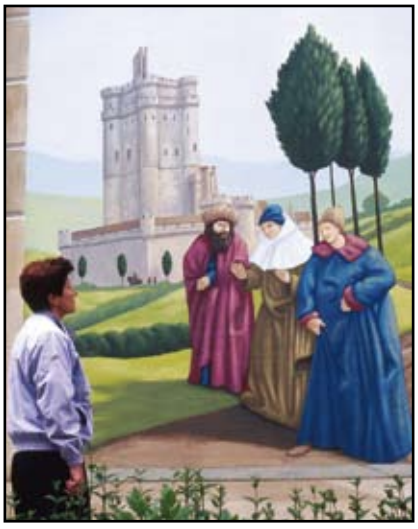

En juin, l'office de tourisme accueille les photographes de l'association Vincennes Images pour une exposition consacrée à leurs recherches sur le thème Vincennes et son environnement. L'occasion de découvrir notre ville avec un autre regard… Le samedi 17 juin, une journée portes ouvertes permettra aux visiteurs de rencontrer les photographes, de leur demander conseil et d'acquérir différentes photos cartes réalisées par les membres de l'association.

Office de tourisme – 11, avenue de Nogent – du 6 au 30 juin de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 18 h – le samedi de 10 h à 16 h.

Conférences

Au cœur des savoirs

La dernière séance du cycle Géopolitique de *Au cœur des savoirs* initialement programmée en février, a lieu le 22 juin. **Marc Michel**, professeur émérite à l'université de Provence, vous fera découvrir *L'Afrique qui va : les zones de stabilité et de modernité du continent africain.*

Jeudi 22 juin 2006 à 14 h 30 - Salle Robert-Louis – Cœur de ville 98, rue de Fontenay.
Plein tarif : 5 € – Tarif réduit (de 18 à 25 ans) : 2 € – Gratuité sous conditions.
Renseignements au 01 43 98 67 71.

Parc Floral de Paris

Paris Jazz Festival

Du 10 juin à fin juillet, le Parc floral vous invite à retrouver les concerts du très attendu Paris Jazz Festival. Rendez-vous les samedis et dimanches à 15 h 30 à partir du 10 juin. Les *Pestacles* reprennent aussi pour la plus grande joie des 5-12 ans chaque mercredi à 15 h.

Concerts gratuits après acquittement du droit d'entrée au Parc floral : 4 € (tarif réduit : 2 €). Programme disponible sur le site www.paris.fr et renseignements auprès de la mairie de Paris au 39 75.

À noter également en juin : du 24 mai au 25 juin, le salon du Cercle des artistes de Paris - Du 3 au 11 juin, le salon Super occasions auto - Du 17 au 25 juin, le Salon du timbre et de l'écrit. Tél. : 01 49 57 24 84. Informations : www.parcfloraldeparis.com

Sous silence

Françoise Jupeau, éd. du Rocher

« Elle goûte la vie, tout simplement. Tout à coup, le monde devient étrange et incompréhensible. » Sous silence, le calvaire de la narratrice, victime de son oncle de l'enfance à la majorité. Sous silence, son désarroi d'enfant, puis d'adolescente, devant les mensonges et les lâchetés du monde des adultes. Une description tout à la fois scientifique et intimiste du processus de destruction d'une personnalité.

Docteur ès lettres, Françoise Jupeau, qui habite Vincennes, est spécialiste de l'histoire de la franc-maçonnerie. *Sous silence* est son premier roman.

Fantassins de la République

Vincent Drouin, éd. Autrement

Journaliste à l'Agence France-Presse et docteur en sciences politiques, le Vincennois Vincent Drouin a souhaité, dans cet ouvrage, aller à la rencontre de la vie réelle des conseillers municipaux. Les 36 700 villes et village de France comptent au total plus d'un demi-million de conseillers municipaux. Qu'ils exercent cette fonction dans une grande ville ou dans un petit village, et quelle que soit leur couleur politique, ces acteurs locaux le plus souvent ignorés des médias témoignent dans ce livre de la réalité de leur vie d'élus. Ils y évoquent leurs attentes, leurs ambitions ou leurs déceptions, sans tabou.

Une nouvelle Europe

sous le direction de Pierre Verluise, éd. Karthala

Préfacé par le président de l'Institut français d'analyse stratégique, François Géré, ce livre rassemble les points de vue d'analystes et d'experts sur les acteurs, les effets et les défis de cette nouvelle Europe issue de la configuration géopolitique nouvelle qu'a induite la chute du Rideau de fer. Il donne ainsi un grand nombre de clefs indispensables pour comprendre cette *« révolution géopolitique ». Une nouvelle Europe* est le quatrième ouvrage de Pierre Verluise. Directeur de séminaire au collège Interarmées de Défense, Pierre Verluise, qui dirige le premier site géopolitique francophone (www.diploweb.com), habite Vincennes.

100 événements du XXe siècle

Éric Nguyen, éd. Studyrama

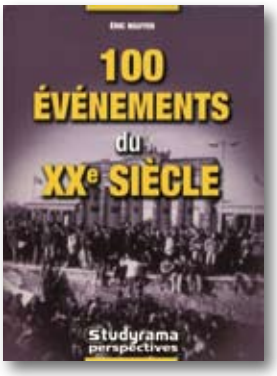

Le siècle qui vient de s'achever a été particulièrement riche en événements marquants : guerres, révolutions, coups d'État, génocides, conférences au sommet… Cet ouvrage revient sur 100 événements clés qui ont ébranlé le monde au XXe siècle, de la guerre des Boers au traité de Maastricht, en passant par la révolution russe, la conférence de Bandung ou encore la chute du Mur de Berlin. L'ouvrage s'adresse à tous ceux, étudiants ou non, qui désirent approfondir leur connaissance de l'histoire contemporaine. Éric Nguyen, titulaire d'une maîtrise de sciences politiques et d'un DEA en relations internationales, a travaillé au Parlement européen et enseigné l'histoire en classes préparatoires. Vincennois, il est l'auteur de plusieurs ouvrages parus aux éditions *Studyrama* et *Le Monde*.

Les Boucles de la Marne

Promenade avec les peintres de l'École des bords de Marne - Michel Riousset, éd. Amatteis

En 124 tableaux, créés spécialement pour ce livre par 21 artistes, les communes situées entre Charenton-le-Pont et Bry-sur-Marne s'offrent au regard du lecteur, illustrées par leurs sites les plus beaux, et mettent ainsi en valeur tout leur patrimoine, expliqué par un texte historique. Vincennes, du château à l'hôtel de ville en passant par l'avenue du Château et le Bois, du lac Daumesnil au Jardin d'Agronomie tropicale, sont au rendez-vous de cet ouvrage dédié au patrimoine local et conçu par le Joinvillais Michel Riousset.

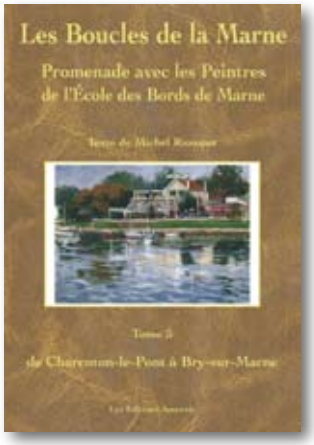

Groupe de la majorité municipale Avec vous pour Vincennes

Améliorer la qualité et le cadre de vie de chacun, aujourd'hui et demain, en respectant l'équilibre entre patrimoine, vie quotidienne et développement économique est un des objectifs que s'est fixés notre équipe municipale. Cette politique du cadre de vie se décline en trois axes : les déplacements, les espaces verts et les comportements éco-responsables.

Depuis plusieurs années maintenant, nous avons décidé de favoriser les déplacements de courte distance en améliorant où cela est possible les circulations douces. Comme nous l'affirmons régulièrement, le premier mode doux de déplacements, le plus important pour nous, est la marche à pied. C'est pourquoi nous avons entrepris une politique qui vise à faciliter ces déplacements en élargissant les trottoirs lorsque cela est nécessaire et possible, en sécurisant les traversées de rues et en mettant en place des dispositifs afin que les voitures n'empiètent pas sur le territoire des piétons. Donner au vélo une place dans la ville est aussi un de nos objectifs. C'est la raison pour laquelle nous avons aménagé des itinéraires cyclables, n'hésitant pas à les créer sur le territoire jusque-là « réservé » aux voitures. Concernant l'automobile, après la création du parking de Cœur de ville, nous travaillons à la création d'un futur parking souterrain à l'ouest de Vincennes et avons également demandé à la Ville de Paris de réaliser un parc de stationnement à proximité du terminus du métro. Le projet d'aménagement d'une partie de la rue de Montreuil, que nous avons exposé au mois de mai, illustre parfaitement notre volonté de faire cohabiter les différents modes de circulation.

En matière d'espaces verts, notre priorité est de renforcer leur présence dans les quartiers. Avec le jardin de cœur de ville qui sera inauguré ce mois-ci, celui de l'îlot Carnot, et les trois aménagements paysagers des couvertures du RER, nous allons en quelques mois plus que doubler la surface des espaces verts dans Vincennes, soit plus de 10 000 m² supplémentaires de végétation au cœur de la ville.

Enfin, il est important de défendre et promouvoir les comportements éco-responsables. En effet, il est impératif de passer de la théorie à la pratique. C'est la raison pour laquelle il sera proposé au prochain conseil municipal de discuter d'une charte pour une Administration éco-responsable. Initié par la majorité, ce document, qui regroupe des objectifs et des engagements chiffrés précis ainsi qu'un plan d'action (recyclage, économies d'énergie…), servira de guide aux services municipaux afin qu'ils améliorent leur « comportement » au quotidien. Nous pensons en effet que les services municipaux doivent à leur niveau montrer l'exemple en matière de développement durable.

Avec vous pour VINCENNES

Guy VINDÉOU
Adjoint au Maire chargé du Cadre de vie, des Transports et de l'Environnement

Gauche Plurielle

Le CLIC

Un CLIC ou Centre Local d'Information et de Coordination est un point d'accueil d'orientation et de conseil des personnes âgées de plus de 60 ans et de leur entourage. La loi du 13 août 2004 a confié le pilotage de ce dispositif au président du Conseil général depuis le 1er janvier 2005. Il est financé par le Conseil général mais aussi par le Conseil régional, la CRAMIF, la CNAV, des associations…

Le CLIC coordonne des actions de prise en charge individuelles ou collectives et a vocation à travailler avec les professionnels de la santé, les services sociaux, de soins et d'aide à domicile, les associations, les structures d'accueil et d'hébergement.

Dans le Val-de-Marne il y a 8 secteurs gérontologiques.

Vincennes, Saint-Mandé et Fontenay-sous-Bois forment le secteur 1. Certains secteurs ont déjà mené des actions qui ont conduit à la création de CLIC (secteurs 3, 4 et 7), d'autres en sont aux projets, c'est le cas de notre secteur. C'est la maison de retraite intercommunale de Fontenay-sous-Bois qui va le piloter.

OPHLM

Nous vous avions tenu informés de notre rencontre avec le maire suite au rapport de la MILOS et les anomalies qui y étaient dénoncées. Nous lui avions demandé de permettre à un membre de l'opposition de faire partie de la commission d'attribution de logement. Malgré ses déclarations de désir de transparence, nous ne siégeons toujours pas dans cette commission.

Le PLU

Le PLU, ou plan local d'urbanisme, sur lequel le dernier conseil municipal a eu à débattre, prévoit le développement de la ville de Vincennes pour les vingt ans à venir ; il identifie notamment des zones d'habitat et d'activités différents selon les quartiers. Il a été présenté aux Vincennois pendant quelque temps et désormais, après une procédure d'enquête publique, il pourra entrer en application.

À cette étape, on peut faire deux remarques :

- Le PLU vise à conforter les fonctions commerçantes dans le centre-ville, notamment en interdisant la transformation de locaux de rez-de-chaussée en habitations : dont acte, mais ne risque-t-on pas, en renforçant cette activité essentiellement en centre-ville, d'accentuer encore l'écart avec les quartiers périphériques en ce qui concerne l'accès aux commerces de proximité ?

- La prise en compte du besoin en logements à loyer abordable ne peut plus être ignorée, même par une majorité qui n'en a pas fait sa priorité depuis des décennies, c'est le moins que l'on puisse dire ; le PLU prévoit donc que, sur une grande partie du territoire de la ville, toute opération de 20 logements au moins devra comporter 25 % de logements sociaux : dont acte, mais combien d'opérations récentes ont rempli cette condition ? Ironie de l'histoire : ceux qui défendent depuis des années l'idée qu'on peut construire du logement social à Vincennes se voyaient opposer le spectre des « barres de HLM » comme exemple de ce que les Vincennois ne voulaient pas ! Vingt logements c'est peu, mais dans une ville aussi dense, ce seuil risque de faire de cette annonce au mieux un vœu pieux, voire un effet d'annonce (électoral ?).

Michel SULTER, Patricia KERSTING, Pierre MESLÉ et Francine PERROT
Conseillers municipaux

Groupe des élu-e-s Verts de Vincennes

Plan local d'urbanisme :
Maire de Vincennes, élève appliqué mais manque d'audace

Le PLU a été présenté aux élus à l'occasion du conseil municipal du 3 mai 2006.

La complexité technique d'un document de plusieurs centaines de pages et le temps très court offert par le maire aux élus de l'opposition pour l'étudier ne nous ont pas découragés de travailler sur ce texte fondamental pour l'avenir d'une municipalité. Notre groupe, le seul à avoir fait des propositions concrètes de modifications du PLU, a présenté plus de 100 amendements (nous tenons le détail à votre disposition), pratiquement tous rejetés par la droite.

Même si le maire perçoit la nécessité, assez électoraliste, d'avoir un affichage d'ouverture par exemple sur le logement social, sur les circulations douces, sur l'intégration de la démarche « haute qualité environnementale » dans les constructions ou sur les énergies propres, le PLU lui est très timide sur l'ensemble de ces questions, et ne correspond que très partiellement aux orientations fixées dans le cadre du plan d'aménagement et de développement durable qui lui sert de préambule.

Le PLU prévoit par exemple un pourcentage de logements sociaux seulement dans le cadre de constructions de plus de 20 logements, alors que la majorité des opérations immobilières à Vincennes sont de petite taille. De qui se moque-t-on ? En outre sont exclues les opérations de réhabilitation. Nos amendements sur ces points ont été repoussés.

Pourquoi, lorsque nous proposons l'intégration de capteurs solaires sur façades et toitures, la municipalité reste en retrait ? Même refus sur la limitation d'implantation d'antennes-relais ?

Quand le PLU incite à créer du stationnement pour les deux-roues devant les établissements d'enseignement secondaire, c'est pour privilégier celui des deux-roues à moteur devant les collèges. Bravo une bonne mesure pour la sécurité routière ! Là encore nos amendements, de bon sens, visant à limiter cela aux lycées ont été rejetés. Et tout à l'avenant.

Notre PLU doit trouver sa vraie mesure, et devenir un véritable outil pour le développement durable urbain de Vincennes. Il doit être soumis à enquête publique pendant un mois à l'automne. C'est le moment ou jamais pour chacun-e de devenir acteur du changement à Vincennes !

Lorraine NICOLAS, Pierre SERNE, Frédéric STEINBERG
Conseillers municipaux
elus-verts-vincennes@hotmail.fr

Groupe Pour les Vincennois

Le 23 mars se sont déroulées à *Cœur de ville* les premières rencontres des élus locaux sur *l'e-administration*. Elles ont été organisées en partenariat avec l'Association des collectivités territoriales de l'Est parisien (ACTEP), l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF), le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (MINEFI) et placées sous le haut patronage de Jean-François Copé, ministre du Budget, de la Réforme de l'État et porte-parole du Gouvernement.

Ces rencontres ont réuni environ 250 élus et cadres supérieurs de collectivités locales : maires, adjoints au maire et directeurs généraux des services venus de toute la France, ainsi que des représentants des régions et de l'ensemble des départements franciliens. Ils ont été invités à réfléchir sur le thème : « services municipaux en ligne : une nouvelle proximité » et à favoriser le partage d'expériences autour d'exemples concrets.

Deux tables rondes ont été proposées aux participants :
- Les services en ligne, une nouvelle vision de l'action municipale ;
- Du projet de service : retour d'expérience.

Notre ville est pilote dans le domaine de l'administration électronique. En effet, comme vous le savez, *l'Espace famille* permet aux Vincennois, depuis la dernière rentrée scolaire, d'effectuer leurs démarches administratives périscolaires et de paiement en ligne.

L'association *Métro aux Rigollots*, qui agit pour que la ligne de métro n° 1 soit prolongée jusqu'à Fontenay-sous-Bois au carrefour des Rigollots, a décidé de profiter du projet de la RATP d'automatisation de la ligne en 2010 pour faire aboutir ce prolongement.

Nous formons le souhait que Vincennes, *Ville Internet* @@@ 2005, développe davantage *l'e-administration* pour offrir toujours plus de facilités et de proximité à ses habitants, comme nous souhaitons également que soit prolongée la ligne de métro n° 1 jusqu'au carrefour des Rigollots afin de rapprocher les Vincennois résidant à l'est de notre ville.

Maryvonne PINÇON, Marc WALCH
Conseillers municipaux

Erratum
Une erreur de transmission a été commise par la rédaction dans la tribune du mois de mai. Il convenait de lire « des subventions d'un montant de 302 350 € à 103 associations (sociales, culturelles, sportives, de jeunesse et patriotiques) » et non à 103 associations « dans le cadre des jumelages ».

Groupe Vincennes Demain

Il était temps !!

Dix-sept ans après la promulgation de la loi de 1989 relative à la protection de l'enfance, la réforme est à l'ordre du jour.

Un dispositif efficace se doit, à la fois, d'**aider financièrement** les familles, de **soutenir** les parents dans leur rôle éducatif, d'**évaluer** les situations de danger, de **faire intervenir** le judiciaire si nécessaire, d'**accueillir** l'enfant lorsque son maintien dans la famille lui est préjudiciable…

Pourtant, aujourd'hui plus qu'hier, assurer la protection des enfants n'est pas chose aisée. Pas simple, en effet, dans un contexte social si dégradé, où la situation des familles confrontées à des difficultés de logement, d'emploi, de santé contraint les professionnels à gérer d'abord l'urgence. Pas évident non plus alors que se fait jour une « société de suspicion » qui amalgame protection de l'enfance et prévention de la délinquance.

Sous le couvert de la décentralisation, le Val-de-Marne et quatre autres départements franciliens font des propositions communes pour nourrir le débat parlementaire sur ce thème par des réflexions et des actions toutes au service de l'intérêt de l'enfant.

Félicitations à eux…

Il était temps !!

Le conseil municipal vient d'adopter le projet de Plan local d'urbanisme pour notre ville, plan qui ne sera définitivement promulgué qu'à la fin de l'année 2006. Que de retard par rapport aux communes voisines !!

Il est vrai que les fins de règne sont toujours sans ambition et celui du dauphin a été de même nature. Merci à Laurent Lafon d'avoir lancé ce PLU.

Dominique COLLIN
Conseiller municipal

Au Conseil municipal du 3 mai 2006

Le Conseil municipal s'est réuni le 3 mai pour un séance consacrée en grande partie au Plan local d'urbanisme.

Plan de zonage du projet de PLU

L'ensemble du projet sera soumis à enquête publique à l'automne.

ZONAGE
UA - Centre ancien
UV - Tissu urbain "vincennois"
UM - Tissu urbain à dominante habitat individuel
UL - Tissu urbain aéré et libre en coeur d'îlot
UO - Opérations d'ensemble
UE - Tissu urbain mixte à vocation économique
USP - Equipements collectifs - services publics
UF - Franges du Bois et du cours Marigny
UC - Château
N - Zone naturelle

Urbanisme

Le cabinet d'études en urbanisme SCURE, partenaire de la Ville pour l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU), en a fait une présentation générale. Après cette projection commentée, le Conseil municipal :

• a décidé de clore la concertation préalable à l'élaboration du Plan local d'urbanisme et pris acte du bilan qui en a été dressé *(à la majorité – 3 abstentions : groupe des élus Verts)* ;

• a arrêté le projet de Plan local d'urbanisme (à la majorité – 7 abstentions : groupe Gauche plurielle, groupe des élus Verts) ;

• a adopté les amendements tels qu'ils sont indiqués ci-après *(à la majorité – 7 abstentions : groupe Gauche plurielle, groupe des élus Verts)* ;

• a édicté que le projet arrêté du Plan local d'urbanisme serait soumis aux personnes publiques associées à son élaboration afin qu'elles rendent un avis dans un délai de trois mois à compter de la réception du projet arrêté, que la délibération serait affichée en mairie durant un mois, et que le dossier de projet de PLU arrêté serait tenu à la disposition du public à la Direction générale des services techniques de la Ville *(unanimité)* ;

• a approuvé la mise en application des dispositions de l'article L 127-1 du Code de l'urbanisme rendant possible, sous certaines conditions, le dépassement du coefficient d'occupation des sols pour les constructions à destination de logements locatifs sociaux.

Logement social et habitat

Le Conseil municipal :

• a approuvé la délimitation d'un périmètre d'intervention prioritaire en vue de développer l'offre de logements sociaux *(unanimité)* ;

• a décidé d'attribuer à l'OPHLM de Vincennes une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 240 000 € pour la réalisation d'un immeuble de 11 logements sociaux situé au 97-99 rue de la Jarry et accordé la garantie de la Ville pour les emprunts à contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations *(unanimité)* ;

• a approuvé la convention avec l'OPHLM de Vincennes pour l'accessibilité des logements sociaux aux personnes handicapées et autorisé Monsieur le Maire à la signer *(unanimité)*.

En bref

Comptes rendus

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés dans les panneaux administratifs de la ville et sont consultables sur le site Internet www.vincennes.fr dans les jours qui suivent le conseil. Le prochain conseil municipal aura lieu le 28 juin 2006. Le compte rendu en sera publié dans le numéro de septembre de *Vincennes INFO*.

Plan local d'urbanisme : Amendements

Différents amendements ont été débattus durant le Conseil municipal

Voici la liste et le détail des votes des amendements qui ont été adoptés. La liste complète des amendements débattus, y compris ceux qui ont été rejetés, est disponible dans le compte-rendu officiel.

Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

• Amendement proposé par M. le Maire visant à ajouter, dans le PADD, au chapitre intitulé « Faciliter les déplacements », la phrase suivante : « Le PLU sera compatible avec les objectifs décrits dans le PDUIF : diminution de 3 % du trafic automobile, augmentation de 2 % de l'usage des transports collectifs, augmentation de 10 % de la part de la marche pour les déplacements inférieurs à 1 km et pour les trajets domicile-école, doublement du nombre des déplacements à vélo et augmentation de 3 % de la part du transport des marchandises par le fer et la voie d'eau ». *Adopté à la majorité (3 abstentions : groupe des élus verts, 38 pour).*

Plan local d'urbanisme (PLU)

• Amendement proposé par M. le Maire visant à ajouter, à la fin des articles UA 11.2.2, UV 11.2.2, UL 11.2.2, UE 11.2.2, UM 11.2.2, UF 11.2.2, UO 11.2.2, USP 11.2.2 « Matériaux et aspect des façades » la mention : « Les murs pignons doivent être traités comme des façades à part entière en harmonie avec leur contexte ». *Adopté à l'unanimité.*

• Amendement proposé par M. le Maire visant à remplacer le texte de l'article 4-2-2-1 pour toutes les zones du règlement par le texte suivant : « Les dispositions relatives aux eaux pluviales s'appliquent sans préjudice des dispositions particulières qui pourraient être prises en application de l'article L2224-10 du Code général des collectivités territoriales. Pour toute construction nouvelle sur un terrain de plus de 1 000 m², des prescriptions peuvent être imposées pour limiter le débit des eaux pluviales rejetées dans le réseau d'assainissement. Les dispositions à prendre doivent tenir compte de la capacité de rétention d'eau du terrain en temps de pluie et des caractéristiques du sous-sol. Des dispositions de rétention particulières peuvent être imposées dans le cas où les caractéristiques du terrain ne permettent pas d'assurer une rétention naturelle satisfaisante. » *Adopté à l'unanimité.*

• Amendement du groupe des élus Verts à l'article 4-2-3 « Réseaux divers » des zones UA, UV, UL, UE, UM, UF, UO, USP, UC et N visant à ajouter le paragraphe suivant : « S'il existe des périmètres de raccordement à des réseaux de chaleur ou de froid, le raccordement à ces réseaux peut être imposé à tout bâtiment, local ou installation soumis à une autorisation de construire situé à l'intérieur de ces périmètres. » *Adopté à la majorité (1 contre : groupe Vincennes Demain – 1 abstention : Mme Perrot (groupe Gauche plurielle) – 39 pour).*

• Amendement proposé par M. le Maire aux articles UA 11.6.1, UV 11.7.1, UL 11.7.1, UE 11.6.1, UM 11.7.1, UF 11.7.1, UO 11.6.1 et USP 11.6.1 « Antennes et éléments de superstructure » visant à ajouter à la fin du 1er paragraphe la mention suivante : « L'intégration de surfaces destinées à la captation d'énergie solaire est autorisée uniquement en toiture et à condition que ces installations ne soient pas visibles depuis la rue et qu'elles respectent le caractère des constructions concernées. Toutefois, dans les zones UA, UF et UVc, l'intégration de telles surfaces de captation n'est pas autorisée. ». *Adopté à la majorité (3 contre : groupe des élus verts – 4 abstentions : groupe Gauche plurielle – 34 pour).*

• Amendement proposé par M. le Maire visant à modifier l'article 12-1-2 « Constructions à destination de commerces et restauration » des zones UA, UV, UL, UE, UM, UF, UO et USP de la façon suivante : « aucune place n'est requise en deçà de 160 m² de SHON ; 1 place de stationnement par tranche de 80 m² de SHON est requise au-delà de 160 m² de SHON. ». *Adopté à la majorité (7 abstentions : groupe Gauche plurielle, groupe des élus verts – 34 pour).*

• Amendement du groupe des élus Verts à l'article 12-1-4 « Constructions à destination de bureaux » des zones UA, UV, UL, UE, UM, UF, UO et USP « Constructions à destination de bureaux » visant à compléter la première phrases par la mention : « sorties des stations de métro ou de RER existantes ou dont l'ouverture a été décidée au moment du dépôt de permis de construire ». *Adopté à l'unanimité*.

• Amendement du groupe des élus Verts à l'article 12-6-2 « Etablissements d'enseignement secondaire » des zones UA, UV, UL, UE, UF, UO et USP visant à modifier le 1er alinéa en remplaçant le chiffre 5 par 6. *Adopté à l'unanimité.*

• Amendement proposé par M. le Maire visant à modifier l'article 12-6-2 des mêmes zones de la façon suivante : dans le 1er alinéa, le chiffre 5 est remplacé par 6 et dans le 2ème alinéa, le chiffre 3 est remplacé par 2. *Adopté à l'unanimité.*

• Amendement proposé par M. le Maire à l'article UV 10-1-2 concernant la densité urbaine visant à le modifier ainsi : la phrase « Dans les secteurs UVc et UVp, le nombre de niveaux n'est pas règlementé » est remplacée par les phrases : « Dans le secteur UVp, le nombre de niveaux est limité à 7 (R+6). Dans le secteur UVc, le nombre de niveaux n'est pas règlementé ». *Adopté à la majorité (7 abstentions : groupe Gauche plurielle, groupe des élus verts – 34 voix pour).*

• Amendement proposé par M. le Maire concernant les caractéristiques et la vocation de la zone UE de la façon suivante : page 18 du rapport de présentation, chapitre 2-1-1-4 au paragraphe intitulé « Fonctions urbaines », la dernière phrase est supprimée et remplacée par la phrase suivante : « Quelques constructions présentent un état dégradé, voire vétuste et constituent un potentiel de renouvellement et de mutation important ». *Adopté à l'unanimité.*

ASSOCIATIONS

Lions Club

Rallye pédestre

Le *Lions Club* de Vincennes organise son premier rallye pédestre dans les rues de Vincennes le **samedi 10 juin** à partir de 13 h 30 ; le départ aura lieu au centre social (70, rue de Fontenay). L'intégralité des bénéfices sera reversée au profit des œuvres sociales de Vincennes via le comité Tout Handicap. Venez nombreux soutenir cette action !

Équipes de 2 à 4 personnes, 10 euros par personne (enfants -15 ans gratuits)
Inscriptions auprès du secrétariat de Régine Souweine au 01 43 98 67 03.

Vie locale

Joyeux anniversaire !

Plusieurs associations vincennoises fêtent actuellement un anniversaire important : c'est le cas de l'*Harmonie municipale*, fondée le 29 juillet 1946, de la section Val-de-Marne de l'*Association nationale des anciens d'Indochine* et de l'*Association pour adultes et jeunes handicapés du Val-de-Marne*, toutes deux fondées il y a vingt-cinq ans. La *Société vincennoise de savate et boxe française* et le *Musculation Vincennes club* auront 20 ans en juillet ; quant à la *Ronde des savoirs*, elle a vu le jour il y a dix ans, en mai 1996.
Le *Club Olympique Vincennois*, fondé en mars 1946, célèbre pour sa part son anniversaire ce mois-ci.
Pour plus d'informations, consultez nos pages Sortir (page 33).

3 questions à…

Éric Vernon

Président du club Bayard Équitation

Fondé en 1947 par Jean Osdoit, le club *Bayard Equitation* ne regroupait à ses débuts qu'une petite dizaine de cavaliers. Il est aujourd'hui devenu avec ses 1 200 adhérents le plus important centre équestre du département. Le nouveau président fait aujourd'hui le point sur la vie de ce club très dynamique.

❶ Vous avez été élu président du club Bayard en février dernier. Que signifie pour vous cet engagement ?

Pour moi, il s'agit avant tout de respecter les valeurs initiées par mes prédécesseurs. Nous ne sommes pas un club élitiste. Au contraire, nous souhaitons nous ouvrir aux autres en favorisant l'accès au plus grand nombre de cavaliers. Pour cela, nous essayons de proposer des tarifs attractifs au public et nous veillons à accueillir des personnes qui n'ont pas facilement accès à l'équitation. Ainsi nous recevons régulièrement des groupes scolaires mais aussi des associations qui s'occupent de jeunes déscolarisés ou ayant un handicap mental. L'équitation correspond aussi à une certaine philosophie de vie. Nous apprenons ainsi à nos jeunes adhérents à être responsables, à respecter l'environnement et les animaux. Ces valeurs se retrouvent bien sûr dans notre partenariat avec l'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air).

❷ Depuis 1999, le club a entrepris d'importants travaux de rénovation. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Ces bâtiments, confiés en concession par la Ville de Paris, étaient très anciens. Il a donc fallu tout remettre en état. Depuis 1999, nous avons ainsi rénové les écuries des poneys, la maison d'habitation et créé une grande écurie pour les chevaux. Il reste encore la Grande Halle, qui a tendance à rouiller et à prendre l'eau quand il pleut. Nous effectuons actuellement un audit afin d'estimer le coût du projet et de voir les aménagements possibles.

❸ Au niveau de l'activité du club, quels seront les temps forts de cette année ?

Le plus important est sans doute la Fête du club le 24 juin. C'est l'aboutissement de toute une année de travail. Ce jour-là nous organisons des démonstrations de sauts d'obstacles, de dressage, de horse-ball, de carrousels, etc. La soirée s'achève bien sûr autour d'un dîner dansant. L'an prochain, nous aimerions organiser à cette occasion une grande journée portes ouvertes. Les Vincennois et les Parisiens pourront ainsi découvrir le club et nos animations. Nous organiserons des baptêmes de poneys et de chevaux, une exposition sur les métiers liés à l'équitation, des démonstrations…
Concernant les concours, une quarantaine de cavaliers du club Bayard participeront cette année au championnat de France organisé à Lamotte-Beuvron à la mi-juillet. Enfin, le 10 septembre, ce sera la *Journée des Rêves Bayard*. Nous accueillerons une trentaine d'enfants malades, hospitalisés en région parisienne. Après un déjeuner avec leurs familles, nos jeunes adhérents les initieront au poney et organiseront des jeux. Ces moments de solidarité et de convivialité sont très importants pour la vie du club.

Propos recueillis par Armelle Nébilon

Renseignements sur le site :
www.clubbayard.new.fr
Tél. : 01 43 65 46 87

ASSOCIATIONS

Quartiers

Journée des Arts manuels

L'association *Les Amis de Diderot* organise sa 5e Journée des arts manuels et créatifs place Diderot le dimanche 11 juin 2006 de 10 h à 18 h. Toute forme d'expression artistique pourra s'exprimer : peinture, aquarelle, décoration, broderie, sculpture, tapisserie, modélisme, artisanat du bois et de la porcelaine, tissu et bijoux… De nombreux artistes, amateurs et confirmés, viendront exposer leurs œuvres.

Entrée libre – Renseignements auprès de Nicole Mestdagh 01 43 28 75 90 ou de Marie-Jo au 01 43 65 13 10.

Brocante et vide-greniers

Une brocante et deux vide-greniers vous sont proposés dans les semaines qui viennent à Vincennes.

• L'association *Vigil'ance* organise un vide-greniers place Diderot le 4 juin. Renseignements auprès de France Braderie au 01 43 24 53 65.

• Le 9 juillet, la place Diderot accueillera la traditionnelle brocante des *Amis de Diderot*.

Renseignements auprès de France Braderie au 01 43 24 53 65.

• Le samedi 1er juillet, l'association *Vilcena* organise un vide-greniers rue de Fontenay. Renseignements et inscriptions auprès de l'association (6, av. Pierre-Brossolette) au 01 41 74 01 02.

Espace Daniel-Sorano

Exposition

En cette fin d'année scolaire, les ateliers proposés à l'Espace Daniel-Sorano s'exposent. Vous pourrez admirer les travaux réalisés dans les différentes disciplines du 1er au 30 juin à l'Espace Daniel-Sorano. À noter ! Les inscriptions aux ateliers pour 2006-2007 sont ouvertes pendant le mois de juin.

Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé – Renseignements au 01 43 74 73 74.

Cours d'histoire de l'art

Prochain cours d'histoire de l'art avec Florence Quainon à l'Espace Daniel-Sorano, le lundi 12 juin à 14 h 30 et 20 h 30. Une **projection de diapositives** sera proposée sur le thème *L'art du vitrail au XXe siècle*. Par ailleurs, des visites seront organisées jusqu'à la mi-juillet. Au programme :

• **Vendredi 9 juin à 14 h 30 et jeudi 15 juin à 11 h et 14 h 30 :** la crypte de Notre-Dame de Paris

• **Mercredi 21 juin à 14 h 30 :** le musée de l'Éventail

• **Vendredi 30 juin :** journée Bercy. À 10 h 30 : le viaduc des Arts, sa promenade plantée et ses artisans. L'après-midi : le musée des Arts forains (reconstitution d'un salon de musique, d'un salon vénitien…), musée original et plein de charme accessible seulement aux groupes.

• **Jeudi 6 juillet à 14 h 30 :** le jardin des Tuileries, son histoire et sa statuaire du XVIIe siècle à nos jours.

• **Mardi 11 juillet à 14 h 30 :** le vieux village de Charonne, la campagne à Paris.

Les cours d'histoire de l'art reprendront le lundi 18 septembre à 14 h 30 et 20 h 30. Une réunion d'inscription et d'information aura lieu le lundi 11 septembre aux mêmes heures, à l'espace Daniel-Sorano. Le programme détaillé sera disponible début septembre. Contact et inscription : 01 39 65 10 35

En bref

La Dent creuse

L'association vous invite à une réflexion sur la grande distribution à travers l'exposition de photographies *Rayonnages* d'Albane Prodhomme. Vous pourrez déguster cette exposition décalée au restaurant *La Petite Auberge* du 2 au 30 juin de 12 h à 15 h et de 19 h à 22 h.

Restaurant La Petite Auberge
28, rue Massue – Tél. : 01 43 65 04 05.
Dessert offert pour toute réservation, apéritif offert aux adhérents.

Espace Schoëvaërt

Le mercredi 14 juin, de 16 h à 19 h, l'espace culturel Schoëvaërt (174, rue Diderot) s'expose : il vous propose, suivant le principe des journées portes ouvertes, de venir découvrir ses activités. Au programme : spectacle de danse et exposition de peinture.

Mercredi 14 juin
Place de l'Église de 16 h à 19h.

Belles de Vincennes

Le deuxième dimanche de chaque mois, l'association *Belles de Vincennes* s'expose cours Marigny. Réunissant les amateurs vincennois de véhicules anciens et de collection, elle donne ainsi au public l'occasion d'admirer des voitures d'exception.

World Discovery Agency

À l'approche de l'été, l'association culturelle *World Discovery Agency,* basée à Fontenay-sous-Bois, propose des séjours linguistiques à partir de 13 ans, des séjours chez l'habitant pour jeunes, adultes et seniors, des stages en entreprise à l'étranger, des jobs d'été et des séjours au pair.

World Discovery Agency
3, rue Jules Ferry – 94 120 Fontenay-sous-Bois – Contact : Lysiane Galleron
Tél. : 01 49 74 09 85.

ASSOCIATIONS

Vincennes à vélo

Contrôle technique gratuit des vélos

Vous utilisez votre vélo pour vos déplacements quotidiens ? Ou peut-être le réservez-vous aux balades du week-end ? À moins qu'il ne soit encore à la cave… Dans tous les cas, êtes-vous sûr qu'il présente toutes les garanties de sécurité nécessaires, et est conforme à la réglementation, notamment en matière d'éclairage ? D'autre part, savez-vous comment le protéger au mieux contre le vol ?

DR

Pour répondre à toutes ces questions, l'association *Vincennes à Vélo* vous propose le 10 juin une opération de contrôle technique gratuit. Apportez votre vélo et/ou celui de vos enfants : les bénévoles de *Vincennes à vélo* réaliseront un diagnostic des principaux éléments de sécurité et vous indiqueront les éventuels points à faire corriger auprès des réparateurs spécialisés des environs.

Attention ! Aucune réparation ne sera faite sur place.

Samedi 10 juin de 14 h à 17 h, rue de Fontenay (à proximité de la mairie).
Pour plus d'informations :
Vincennes à Vélo, vincennes@fubicy.org
http://vincennes.fubicy.org

Les associations fêtent la fin de saison !

Plusieurs associations sportives vincennoises vous proposent de les retrouver pour fêter la fin de l'année :

- **Le 24 juin,** retrouvez la *Société vincennoise de lutte et de judo* au stade Léo-Lagrange, et le *Rugby-Club de Vincennes* au stade Léon-Bonvoisin.
- **Le 27 juin,** c'est au centre Georges-Pompidou qu'aura lieu la fête de la *Rythmique et sportive vincennoise*, tandis qu'*Union et Avenir* vous donne rendez-vous au Gymnase de l'Est le 2 juillet.

Taekwondo

Un champion de France vincennois !

Denis Panel et Mathieu Stehlin ont participé au championnat de France technique de taekwondo qui s'est déroulé le 22 avril dernier à Lille.

Grâce au soutien d'une partie des membres du club *Arts martiaux Vincennes* venus motiver les compétiteurs, Denis Panel a remporté le titre de champion de France dans la catégorie Senior 3 ! Ce titre lui ouvre les portes de l'équipe de France et peut-être la possibilité de participer au championnat du monde. Mathieu Stehlin a, pour sa part, terminé 5e dans la catégorie difficile des Seniors 1. Enfin, Mathieu Stehlin, Denis Panel et Jessie Van Thyuine ont remporté la médaille de bronze dans la catégorie par équipes. Félicitations aux champions !

DR

Gymnastique artistique

Des entraînements ouverts à tous

L'association *Union et Avenir* vous propose de venir découvrir la gymnastique en participant à des entraînements gratuits et ouverts à tous au gGymnase de l'Est (25, rue du Commandant-Mowat). Notez bien ces différents rendez-vous !

- **Mardi 13 juin de 18 h à 19 h 30 :** gym aux agrès pour filles (+ 6 ans). **De 20 h 15 à 21 h 15 :** aérobic pour adultes (+ 16 ans).
- **Mercredi 14 juin de 18 h à 19 h 30 :** gymnastique acrobatique, garçons et filles (+ 6 ans) ; **de 18 h à 20 h :** gym aux agrès pour tous les groupes compétition (sauf les poussines) ; **de 20 h 30 à 21 h 30 :** gym d'entretien pour adultes.
- **Jeudi 15 juin de 18 h à 19 h 30 :** Gym aux agrès pour filles (+ 6 ans) ; **de 19 h 30 à 21 h 30 :** gym aux agrès pour adultes (+ 16 ans).
- **Samedi 17 juin de 10 h 30 à 12 h :** gym aux agrès pour filles de 6 à 9 ans. Par ailleurs, vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour la saison 2006-2007.

Site Internet : u.a.vincennes.free.fr
Tél. : 01 41 93 18 49
(aux heures d'entraînement)

Gymnastique volontaire

La gym sous toutes ses formes, la danse country et la marche nordique sont au programme avec la *Section municipale de gymnastique volontaire* de Vincennes. Une quinzaine « Portes ouvertes » est prévue du 19 au 30 juin dans les gymnases suivants :

- **Gymnase du centre sportif Hector-Berlioz** - 112, avenue de Paris – le mardi et le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30, mardi de 19 h à 20 h 30, jeudi de 17 h 30 à 18 h 30.
- **Gymnase de l'École de l'Est** – 25, rue du Commandant-Mowat – le lundi de 18 h à 20 h.
- **Gymnase de l'École de l'Ouest** – 20, rue Victor-Basch – le lundi et le mardi de 18 h à 20 h, et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
- **Gymnase Paul-de-Benedetti** – 27, rue des Laitières – le jeudi de 18 h à 20 h

L'association pratique la gymnastique en plein air et la marche nordique dans le bois de Vincennes le jeudi matin. Rendez-vous à cet effet devant le restaurant de la Porte jaune (de 9 h 30 à 10 h 30 pour la gymnastique et de 10 h 30 à 12 h 30 pour la marche nordique).

Renseignements au 06 72 02 72 19

ASSOCIATIONS

DR

Musique

Les 15 ans du chœur « Chanter »

Le chœur *Chanter* a fêté ses 15 ans le 26 avril dernier en présence d'élus de la municipalité, pour un concert consacré notamment à Mozart mais aussi au gospel, avec le *TF Gospel Singers* et Frankie Davis du célèbre *Golden Gate Quartet*.

À l'issue du concert donné au Centre Georges-Pompidou, les choristes ont pu souffler les bougies de l'association à l'Espace Sorano, entourés de leurs amis. Mais l'année n'est pas finie, puisque le chœur donnera le 23 juin en l'église Notre-Dame de Vincennes le programme suivant : chant grégorien, quatre psaumes de Haydn, le motet op. 69 et deux duos de Mendelssohn, et le *Credo* de Vivaldi.

Vendredi 23 juin à 20 h 30
Église Notre-Dame de Vincennes

Débats

Rencontres démocrates

L'association *Rencontres démocrates* poursuit sa réflexion sur le malaise démocratique et vous propose dans ce cadre une conférence-débat le 27 juin sur le contrôle par les parlementaires de la dépense publique avec le député Charles de Courson, membre de la Commission des finances de l'Assemblée nationale et ancien magistrat de la Cour des Comptes. Il abordera notamment la nouvelle procédure budgétaire issue de la LOLF (Loi d'orientation sur les lois de finances) alors que, chaque année, la croissance inexorable de l'endettement de l'État pose davantage la question du pouvoir de contrôle des parlementaires sur les dépenses de l'État.

Mardi 27 juin 2006 à 20 h 30, salle d'Éstienne-d'Orves, (21, rue d'Estienne-d'Orves). Renseignements auprès d'André Thiéblemont au 01 43 65 17 10.

Découverte

Visite du Sénat pour *Ça germe à l'Ouest*

L'association *Ça germe à l'Ouest* proposait à ses membres une visite du Sénat le samedi 29 avril aux côtés de Catherine Procaccia, sénatrice du Val-de-Marne et conseillère générale de Vincennes-Ouest. Accueillis par l'élue qui les a accompagnés durant toute la visite, les membres de l'association ont pu découvrir le travail quotidien des sénateurs, l'univers des commissions, et également tout savoir l'histoire du palais du Luxembourg avec un guide. Une visite enrichissante et passionnante !

En bref

Trèfle vincennois

DR

À l'occasion de son assemblée générale, *Le Trèfle vincennois* avait invité Alain Coulaud, de la *Société générale*, responsable des clubs de bridge du Val-de-Marne, qui a remis à Michel Chodez le prix du meilleur joueur des rondes de France de la Société générale.

Dentelle aux fuseaux

L'association de dentellières *Croise tourne* propose des stages de dentelle aux fuseaux les samedis 3, 10, 17 et 24 juin de 14 h à 17 h à l'Espace Daniel-Sorano (salle 36).

Pour débutants et tous niveaux.
135 euros le stage + 20 euros d'adhésion. Renseignements Françoise Ferhat-Valence : 01 43 28 86 31
Courriel : francoisevalence@free.fr

Réfection de sièges

DR

Du 3 au 7 juillet, Raphaël-Didier, ancien élève de l'école Boulle, vous propose de vous initier à l'art ancien de la réfection de sièges, et de donner ainsi une seconde jeunesse à vos fauteuils anciens.

Du lundi 3 au vendredi 7 juillet de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h– Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé
Renseignements auprès de Raphaël-Didier au 06 71 47 29 80.

ASSOCIATIONS

En bref

Clefrançais

L'association *Clefrançais*, présidée par Pierrette Étienne, propose à Vincennes des cours d'alphabétisation destinés à tous les adultes, français ou étrangers, qui désirent apprendre ou se perfectionner en langue française, quel que soit leur niveau d'études.

Les inscriptions pour la rentrée 2006 auront lieu du lundi 5 au vendredi 30 juin et du lundi 4 au vendredi 29 septembre 2006 à la Maison Notre-Dame (16, rue de Strasbourg, à Vincennes) : permanences en juin les lundis et vendredis à partir de 15 h 30 et en septembre les lundis, mercredis et vendredis à partir de 15 h 30 – prendre rendez-vous sur place.

Droits d'inscription pour 2006-2007 : 20 € (1 h 30 de cours deux fois par semaine sauf pendant les vacances scolaires – livres à la charge de l'élève, 18 à 20 €).

Appel aux bonnes volontés :

L'association recherche des bénévoles pour donner des cours de tout niveau une ou deux fois par semaine. Aucune expérience n'est indispensable, il suffit d'un peu de bon sens et d'une bonne connaissance du français.

Renseignements auprès de Pierrette Étienne au 01 43 74 51 45 ou de Denise Troquet au 01 43 28 73 88.

Société protectrice des animaux

Avec le retour des beaux jours, les associations de protection des animaux de toute la France constatent un afflux massif d'animaux abandonnés. Pour un motif réel ou futile, chiens et chats deviennent subitement indésirables dans leur foyer. La Confédération nationale des S.P.A. de France lance une nouvelle campagne nationale pour inciter les propriétaires à partir en vacances avec leurs animaux.
Un autocollant est vendu 2 € dans la plupart des S.P.A. au profit des animaux abandonnés.
Site Internet : www.spa-france.asso.fr

Échanges

AFS-Vivre sans frontière Île-de-France

© Fotolia

L'association AFS-Vivre sans frontière promeut l'apprentissage interculturel par l'immersion totale d'adolescents pendant une année scolaire dans un pays différent. Les lycéens vivent dans une famille d'accueil locale et vont au lycée de la région. AFS Île-de-France envoie environ 35 jeunes dans une dizaine de pays différents et accueille environ une quinzaine de jeunes sur tout le territoire francilien. Elle fonctionne grâce à un important réseau de bénévoles. Ainsi, de jeunes Vincennois partent régulièrement à l'étranger et le lycée Hector-Berlioz accueille des jeunes venant du monde entier. Durant l'année scolaire 2006-2007, une famille de Vincennes accueillera par exemple une jeune de Sarajevo, qui fréquentera le lycée Hector-Berlioz.
AFS recherche actuellement 13 familles d'accueil pour des jeunes venus des États-Unis, de Bosnie, de Turquie, d'Argentine, de Hong Kong, d'Islande, de Nouvelle-Zélande, du Chili, d'Allemagne, de République tchèque et du Danemark qui passeront l'année scolaire 2006-2007 dans des familles franciliennes. N'hésitez pas à contacter l'association !

AFS Vivre Sans Frontière – 46, rue du Commandant Jean Duhail – 94120 Fontenay-sous-Bois – Tél. : 01 45 14 03 10 – Courriel : info-france@afs.org - Site Internet : www.afs-fr.org

Solidarité

Agir contre la solitude

Le 5 juin sera lancée la Campagne Solitude 2006 de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Depuis 173 ans, les bénévoles de l'association fondée par Frédéric Ozanam œuvrent pour le mieux-être de chacun, en pratiquant la charité de proximité : ce sont ainsi plus de 3 millions d'heures qui sont consacrées en France chaque année par cette association aux personnes âgées, aux jeunes sans emploi, aux plus démunis, aux familles éclatées.
Pour renforcer son action et remplacer les bénévoles qui partent ou qui ne peuvent plus être actifs, la société de Saint-Vincent-de-Paul recherche des bénévoles. C'est en effet d'abord sur l'accompagnement quotidien des personnes en difficultés que se base l'action de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui recherche donc « des bras et des cœurs » pour poursuivre ses objectifs. Il est bien sûr aussi possible de faire un don pour aider l'association à aider (un reçu fiscal sera adressé).

Société de Saint-Vincent-de-Paul à Vincennes : 82, rue Raymond du Temple. – Tél. : 01 43 28 16 00

ASSOCIATIONS

Secourisme

Formez-vous aux gestes qui sauvent !

L'Association vincennoise des membres de la protection civile, affiliée au Centre français de secourisme et de protection civile, vous propose de suivre des cours de secourisme au mois de juin. Une formation de 10 heures vous est proposée : n'hésitez pas à venir vous familiariser avec les gestes qui sauvent. Deux types de sessions vous sont proposés : le week-end et en semaine. Prochaine session week-end : samedi 10 juin de 9 h à 18 h et dimanche 11 juin de 9 h à 12 h. Prochaine session en semaine : les lundi 12, mercredi 14, lundi 19 et mercredi 21 juin de 20 h à 22 h 30

© GlobepixMouthon

Les cours ont lieu au Gymnase du Parc du Château – 26, rue des Vignerons – Tarif : 55 €, manuel compris – Inscriptions et renseignements au 06 85 61 01 34. Attention, le nombre de places est limité ! Site Internet : www.protection-civile-vincennes.net – courriel : infos@protection-civile-vincennes.net

Solidarité

Familles d'accueil

L'hôpital Paul-Guiraud à Villejuif recherche des familles d'accueil pour héberger et prendre en charge des personnes adultes souffrant de troubles psychiques. Le suivi est assuré par des équipes soignantes. Le but est de proposer à ces patients une plus grande autonomie de vie et un début de réinsertion sociale. Rémunération : 1 500 à 1 600 euros – 47 jours de congés par an – formation continue proposée.
Renseignements auprès de Corinne Virideau au 01 42 11 70 11.

Dernière minute

Pas d'échec pour Vincennes !

L'équipe première du club des échecs de Vincennes se maintient en Nationale 1 après une saison pleine de suspens. Le club vincennois abordait la phase finale de la compétition avec un sérieux désavantage, mais, après avoir réalisé un véritable exploit à Épinal, Vincennes, en battant Le Vésinet à Sorano tandis qu'Épinal s'inclinait face à Deauville, a gagné le droit de jouer de nouveau en Nationale 1 la saison prochaine. L'objectif du club est atteint : porter et maintenir Vincennes au meilleur niveau échiquéen avec une équipe de copains !

Durant les compétitions des 6 et 7 mai.

Composition de l'équipe de Vincennes (par ordre d'échiquier) : Petar Velikov (Grand Maître international), Noham Jablonski, Jacques Elbilia, Jean-Jacques Rabeyrin, Stéphane Schabanel (capitaine), Louis-Juan Tillet, Olivier Peyrat, Victor Vasilescu, Isabelle Bonvalot.

Bénévolat

Agir « Avec Elles »

« Avec Elles », service proposé au sein de l'association œcuménique d'entraide que préside Frédérique de Vinzelles, est un groupe amical de partage et d'entraide ouvert à toute femme en difficulté qui s'y présente librement. L'accueil est proposé tous les jeudis de 11 h à 16 h 30 au 16 rue de Strasbourg à Vincennes : un lieu où les femmes participent à la préparation des repas pour le déjeuner partagé. L'après-midi, des activités et des services sont proposées : douche, laverie, vestiaire, braderie, dépannage de produits alimentaires, ateliers manuels, jeux, musique, rencontres diverses. Une aide aux démarches est également possible sur rendez-vous.
Des sorties trimestrielles et des vacances de fin d'année sont prévues.
Le rôle des bénévoles est d'abord d'assurer une présence régulière, discrète mais active tous les jeudis de 10 h à 18 h 30. Une fois par mois a lieu une supervision avec une thérapeute, et des réunions régulières permettent de faire le point sur les sorties et les diverses activités.
Les qualités requises sont la disponibilité, le respect des personnes en difficulté et la capacité à accueillir de l'autre dans sa fragilité, et bien sûr le désir de travailler en équipe.
Maison Notre-Dame – 16, rue de Strasbourg, à Vincennes. Pour tout renseignement : 01 43 74 44 00 (répondeur de l'association) ou 06 72 82 19 18

Sol en si

L'association *Sol en Si* recherche activement de nouveaux volontaires pour accompagner et soutenir les enfants et leurs familles touchés par le VIH/SIDA. Créée en 1990, *Sol en Si* apporte un soutien moral et social aux enfants et aux familles concernés par le VIH/SIDA, souffrant de discrimination et d'exclusion tant économique que sociale et culturelle.
Basée principalement sur le volontariat, *Sol en Si* tisse un réseau de solidarité et d'entraide pour épauler les familles et répondre, au quotidien, à leurs besoins. Le volontariat à *Sol en Si* peut s'envisager sous différentes formes : accompagnement des familles, parrainage d'enfants, animation de haltes-garderies, participation à la vie de l'association, qui propose différents points d'accueil parents-enfants en Île-de-France.
Pour devenir volontaire, renseignements par téléphone au 01 48 31 13 50 ou par courriel à sol-en-si@wanadoo.fr

Naissances

IGUEDELANE Yani, rue des Trois-Territoires ; TREVET Andrea, avenue des Murs-du-Parc ; BETTINGER Tom, rue de Montreuil ; AZZOUG Fanny, rue de la Bienfaisance ; MONTANT Félix, rue Villebois-Mareuil ; LOISEL Lucas, avenue Georges-Clemenceau ; FEHRING Raphaël, rue du Docteur-Lebel ; CHACORNAC Noémie, avenue de Paris ; ASHIKHMIN Artiom, rue Dohis ; PEDRERO Esther, rue Jules-Massenet ; CELESTINO FRANCISCO Pauline, avenue de Paris ; NAZÉ Charlotte, rue Diderot ; PENCOLÉ Rudy, rue Victor-Basch ; CHABANI Lisa, rue de Montreuil ; BALDEYROU Victor, avenue de Paris ; BRÉDOIRE Rachel, rue de Montreuil ; HERBIN Antoine, allée Paul-Barillon ; ONFRAY Thiago, rue Félix-Faure ; POIRIER Ambre, rue des Vignerons ; JARREAU Tom, rue de la Prévoyance ; BOUMEDDIENE--REFOSCO Adria, rue de la Jarry ; SERGENT Elise, allée Georges-Pompidou ; KRAPS--VINAL Léandre, rue de Lagny ; COHEN Mendel, rue du Midi ; SCHNEIDER Elsa, rue Diderot ; CAVARD Hadrien, rue de Montreuil ; JEAN-BART Tamara, rue de Fontenay ; MATHIEU Elise, rue du Lieutenant-Heitz ; PARAGYIOS Stéphane, rue des Vignerons ; BERTHEUIL Philippine, rue de la Liberté ; RÉOCREUX Terencio, villa du Docteur-Louis-Georges-Serre ; GAMBOU-MOUMBELE Jeremy, rue Monmory ; FONTAINE Paulin, rue Georges-Huchon ; COMBETTES Paul, cours Marigny ; HARDY--ABARCA Pablo, rue de Fontenay ; ARQUER Marion, rue Daumesnil ; MAEGHT Gaël, rue de Fontenay ; NAM Daniel, rue Anatole-France ; BAUDURET Paul, rue de la Prévoyance ; ISRAEL Hillel, rue Félix-Faure ; BOSSI Lisa, allée Jacques-Bainville ; PICQUE Augustin, rue Faie-Félix ; MULLER Nirel, rue de Fontenay ; CHARRIER Rozenn, rue Guynemer ; SEZNEC Kiliann, rue de la Jarry.

Mariages

M. GABIN Philippe, et Mme SIMONETTI Lucie, avenue de la République ; M. SALL Samba, et Mme BOURDILLAT Christiane, rue des Laitières ; M. PIERRE Jean, et Mlle JULUS Marie, rue Defrance ; M. PADONOU Fulbert, et Mlle METAYER Tiphaine, rue de la Jarry ; M. BENAYOUN Thierry, et Mlle REVESZ Emilie, avenue Franklin-Roosevelt ; M. RAVON Jean-Sébastien, et Mlle VANDEVOORDE Emmanuelle, rue des Meuniers ; M. AARON Albert, cours Marigny, et Mme CORSIA Katy, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) ; M. VITAL Christophe, et Mme FRANCHETTI Céline, avenue du Château ; M. SCANDELLA Thierry, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), et Mlle RHAIEM Monia, rue Defrance ; M. CHILIBECK John, à Saint-John, New-Brunswick (Canada), et Mlle VAILLANT Stéphanie, avenue de la République ; M. MORISSET Thierry, et Mlle MORGAN de RIVERY Claire, rue de la Marseillaise ; M. EMSALEM Jonathan, avenue Foch, et Mlle ENCAOUA Déborah, à Créteil (Val-de-Marne) ; M. PARTOUCHE Michaël, à Paris (XIVe), et Mlle PISARZ Solange, à Paris (XIVe), résidant rue de la Liberté ; M. PEREIRA Charles, et Mlle GROUSSOLLE Cécile, avenue Franklin-Roosevelt ; M. VERNAGEAU Fabien, et Mlle FAUGERAS Isabelle, rue de Fontenay ; M. DECUIGNIERRE Philippe, et Mme KEDDAD Fatma, rue de Strasbourg ; M. BARRY Amadou, et Mlle MOREAU de MONTCHEUIL Marie-Laure, rue Crébillon.

Publications des mariages hors Vincennes
reçues du 15 mars au 15 avril 2006

M. DIOGO Denis, à Sens (Yonne), et Mlle GRILO Céline, rue du Docteur-Lebel ; M. DURU Fabrice, à Castelnau-le-Lez (Hérault), et Mlle DUCAMP Nathalie, rue Defrance-villa du Docteur-Louis-Georges-Serre ; M. CASTELLANA Frédéric, rue de la Jarry, et Mlle KERIEL Yasmina, à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir) ; M. STENGELIN Pascal, rue du Lieutenant-Quennehen, et Mlle CLIPET Caroline, à Norrent-Fontes (Pas-de-Calais) ; M. JULIEN Jean-Marcel, à Chambéry (Savoie), résidant rue de la Jarry, et Mlle de LEPINE Valérie, rue de la Jarry ; M. DONNET Thomas, allée Georges-Pompidou, et Mlle RICHARD Céline, à Pompaire (Deux-Sèvres) ; M. BRINGER Eric, rue Faie-Félix, résidant à Bormes-les-Mimosas (Var), et Mlle BERTHAULT Dominique, rue Faie-Félix ; M. BROCHU Aymeric, à Épernon (Eure-et-Loir), et Mlle THONGMANIVONG Viviane, rue de la Renardière ; M. DUGAST Frédéric, avenue des Minimes, et Mlle TSCHIRRET Aurélie, à Zimmershaim (Haut-Rhin) ; M. HONORINE Eric, rue Diderot, et Mlle DELHORBE Karine, à Charleville-Mézières (Ardennes) ; M. DESNOYERS François-Gilbert, avenue de Vorges, et Mlle ANTON Valérie, avenue de Vorges, résidante à Toulouse (Haute-Garonne).

Décès

Survenus à Vincennes

M. FRICHE Roger, 93 ans, avenue des Murs-du-Parc ; Mme ELISSONDO Berthe, 85 ans, avenue de Paris ; M. LAFON Henri, 67 ans, rue de Montreuil ; Mlle RATOVOHERY Andriantsoaniaina, 24 ans, avenue de Paris ; M. FORGET Joël, 64 ans, avenue de la République.

Transcrits à Vincennes

Mme PRÉFÉRANSKI Albertine, 85 ans, rue des Sabotiers ; Mme Vve STIMPFLING Françoise, 70 ans, avenue des Minimes ; M. CHAUVEL Alain, 68 ans, avenue de Paris ; Mme ROSEMBLUM Sarah, 84 ans, allée Georges-Pompidou ; Mme Vve LOURDE Hélène, 88 ans, rue Charles-Pathé ; M. CHARUEL Jean-Jacques, 50 ans, rue Raymond-du-Temple ; Mme AUBIN Yolande, 59 ans, rue Robert-Giraudineau ; M. BERNIA Denis, 63 ans, rue Diderot ; Mme FUSTIER Lucette, 92 ans, rue de Montreuil ; Mme Vve DAVID Marie, 87 ans, avenue de Paris ; Mme Vve BASTARD Michelle, 84 ans, avenue du Petit-Parc.

DR
Mme Mariana

À l'honneur récemment...

Mireille Picot a célébré en mars son 100e printemps. Résidant rue des Laitières, vincennoise de longue date, elle a effectué toute sa carrière comme « demoiselle des Postes ».

Claude Schmidt, résidant actuellement à Fresnes, et qui habitait à Vincennes rue du Commandant-Mowat depuis 1925, a quant à lui fêté le 3 avril ses 101 ans, et Yvonne Mariana a fêté en mai ses 100 ans à la maison de retraite de la Dame-Blanche, entourée de ses proches.

Claudine Farge-Poujol, adjointe au maire chargée des personnes âgées, leur a rendu visite afin de leur souhaiter, au nom de la municipalité, un heureux anniversaire – auquel s'associe *Vincennes INFO*.

Complices Eagle
PREMIUM JEANS
Jeans 5 poches délavage stone used, logo Eagle brodé
26€99
Jeans 5 poches destroyed, usures logo Eagle brodé
34€99
Un cadeaux vous seras offert pour l'achat d'un jeans

NOUVELLE BOUTIQUE

Complices Eagle

PREMIUM JEANS

24 RUE DU MIDI
94300 VINCENNES

TEL: 01 43 65 94 92

Château de Vincennes

Histoire, patrimoine, informations pratiques...

Pour tout savoir du Château, une seule adresse :
www.chateau-vincennes.fr

krys.com

PRIX ANNIVERSAIRE

Du 9 juin au 8 juillet

-40%

sur une sélection de montures de grandes marques*.

Chez les opticiens participant à l'opération.

Krys

La plus belle façon de voir.

COLORADO

GUILDINVEST RCS VERSAILLES B421 390 188 - Modèle porté : GUESS/GU1317
*-40% de réduction sur une sélection de montures de marques et de lunettes de soleil non correctrices dans les magasins Krys participant à l'opération Anniversaire Krys. Offre valable du 9 juin au 8 juillet 2006, non cumulable avec tout autre promotion ou avantage en cours.

85, rue de Fontenay - VINCENNES

01 43 28 84 47